T2137 - 754 - 10,00 F
3792137010003 07540

ISSN 0026-9433

hebdo le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°754 JEUDI 1er JUIN 1989 10,00 F

LES IMMIGRÉS MANGÉS À LA SAUCE JOXE !

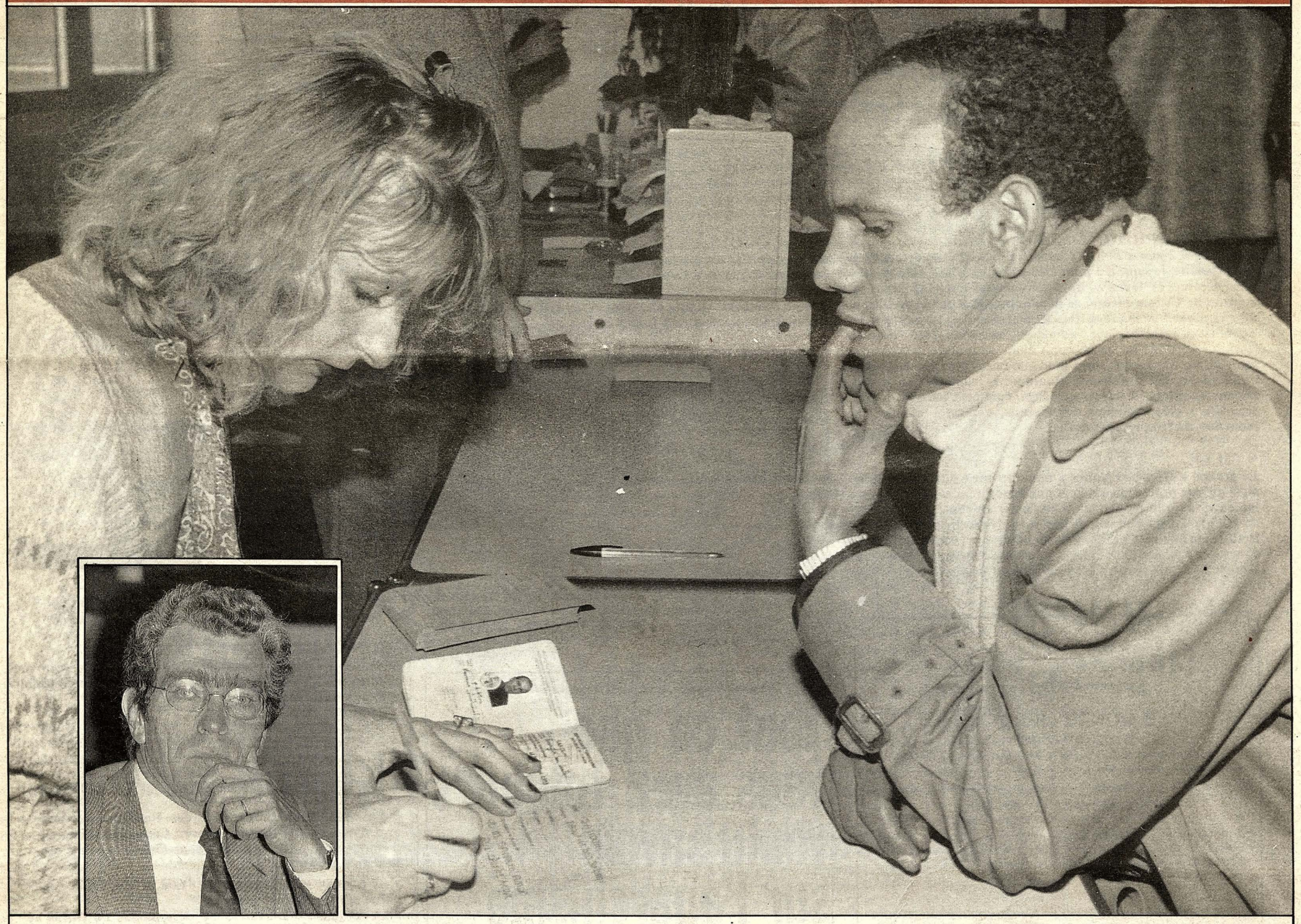

SYNDICALISME :

La CFDT à la CISL, un nouvel espace syndical à définir ?

PAGE 6

CHINE :

Des manifestations de la place Tian Anmem au retour des mandarins...

PAGE 8 ET 9

EUROPE :

L'ouverture au centre ou le capitalisme conjugé avec la social démocratie.

PAGE 12

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

communiqués

• DIEPPE

Le groupe de Rouen organise un meeting d'affirmation anarchiste à Dieppe le 3 juin, à 14 h 30, salle 3 de l'hôtel de ville de Dieppe.

• SARCELLES

Le groupe de Sarcelles vend le « Monde libertaire » les 1er et 3e vendredis de chaque mois entre 18 h et 19 h à la gare de Garges-Sarcelles (sortie principale).

• LYON

Le groupe anarchiste de Lyon assure des permanences les 1er et 3e lundis de chaque mois au CEP, 44, rue Saint-Georges, 69005 Lyon.

• AUBE

Une liaison vient de se créer dans l'Aube, elle invite tous les sympathisants à entrer en contact avec elle par l'intermédiaire des Relations intérieures.

• VAL D'YERRES.

Un groupe s'est formé sur Yerres, et il invite tous les sympathisants à le rencontrer par l'intermédiaire des Relations intérieures.

• PARIS

« Colonialisme, lutte de libération nationale et anarchisme », tel sera le thème d'une prochaine brochure de l'association « Les amis de P. Kropotkine ». Afin d'établir un panorama le plus complet possible concernant les positions, attitudes et actions du mouvement libertaire dans son ensemble face au colonialisme, nous faisons appel aux lecteurs du « Monde libertaire » afin qu'ils nous fassent parvenir les documents en leur possession (photocopies). Tout envoi est à adresser à : Groupe S. Haro, c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. En vous remerciant de votre collaboration, salutations.

• AMIENS

Le groupe d'Amiens vend le « Monde libertaire » tous les mercredis après-midi devant les Nouvelles Galeries.

• « RÉGION RHÔNE-ALPES ».

Le vendredi 2 juin à 20 h, à Chambéry, à la Maison de quartier de la Cassine; le samedi 3 juin, à 15 h, à Lyon, au CEP, 44, rue Saint-Georges (Ve), et à 20 h, à Bourgoin-Jailleu, à la Maison de quartier de Champ-Fleury, se tiendra un débat sur le problème du chômage et de la précarité, avec le collectif « La galère » de Tours et un membre de la Fédération anarchiste. Nous essayerons, au cours de ce débat, après avoir discuté de la situation actuelle, de voir ce que nous pouvons faire concrêtement pour lutter contre des problèmes. Pourquoi et comment créer des réseaux de solidarité sur les quartiers, comment parvenir à une répartition plus égalitaire des revenus, comment imposer la réduction du temps de travail...

• LILLE.

Le groupe « Humeurs Noires » organise une conférence-débat, ainsi qu'une projection vidéo et une exposition, sur l'Amérique indienne, avec la participation de Didier Dupont, représentant du Lakota Treaty Council, de la revue « Nitassinan » et du Collectif Guatémala. Rendez-vous, à partir de 15 h, à la mairie annexe du Vieux-Lille, place Louise-de-Bettignies, Lille, le samedi 3 juin (la participation au frais est de 10 F).

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien ☐

Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐ Autre ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

éditions

• « OEILLETS ROUGES »

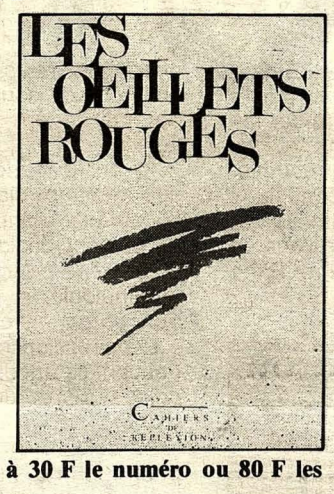

Le numéro quatre des « OEillets rouges » vient de paraître. Au sommaire : l'ouverture... combien de divisions ; positiver les coordinations ; interview d'Eugène Descamps ; une précarité agissante ; le cas Deleuze ; interview de Louis Pinto ; Mai 68 et l'héritage gauchiste ; cinéma : les logiques d'une domination. On peut se le procurer au prix de 50 F à la librairie du Monde libertaire ou en écrivant à : « Les OEillets rouges », 122, rue Henri-Barbusse, 95100 Argenteuil (abonnement : 90 F pour deux numéros). Les anciens numéros sont en vente à 30 F le numéro ou 80 F les trois.

• « GRAFFITI »

Le numéro 6 de « Graffiti », qui vient de paraître, a pris des formes plus classiques (6 pages format A3). Au sommaire de ce numéro : le bilan écologique catastrophique et son lien avec le système économique actuel ; face à l'intégrisme, Français et immigrés toujours solidaires ; le mouvement des enseignants.

• AUTOCOLLANTS.

Le groupe Carlo-Cafiero a édité deux autocollants en noir et rouge sur le thème « Contre l'Europe des patrons et des Etats, révolution ! ». Ils sont à votre disposition à la librairie du Monde libertaire, au prix d'un franc l'unité et de 0,50 F pour les commandes supérieures à 10 unités.

• AFFICHE.

Le groupe de Sevran-Bondy a édité une affiche de propagande pour la librairie du Monde libertaire. Elle est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F l'unité, et de 1,20 F au-dessus de 10 exemplaires.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'anarchisme sans jamais oser le demander ...

...est à la librairie du monde libertaire

145, rue Amelot. Paris 11e. M° République. Tel: 48.05.34.08.

éditions

• « VOLONTÉ ANARCHISTE »

Le groupe Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste vient de sortir le numéro 35 de sa collection de brochures « Volonté anarchiste » : « Le communisme libertaire », d'après Isaac Puente. Il est possible de se la procurer à la librairie du Monde libertaire au prix de 25 F.

• « LE FARFADET ».

Le groupe de Nantes nous annonce la sortie du n° 6-7 de son journal, « Le Farfadet ». Il vous en coûtera 6 F, plus 4 F de frais de port, à envoyer à l'adresse suivante : « Magazine libertaire », c/o Radio Alter-Nantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes. « Le Farfadet » est aussi en vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• « CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ ».

L'Union régionale Rhône-Alpes de la Fédération anarchiste vient de réaliser une brochure, éditée par « Contre Courants », sur le chômage et la précarité : « Chômage et précarité, où va-t-on ? J'vous l'demande ! ». Cette brochure est disponible pour la somme de 15 F en écrivant à : « Contre Courants », c/o La Ladrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jailleu.

• AFFICHES.

Le groupe d'Anizy-le-Château a édité une affiche de soutien à Bruno Guilloré, insoumis emprisonné et militant de la FA. Elle est disponible au prix de 3 F l'unité, en soutien, à la librairie du Monde libertaire.

• « GARE L'EXPLOSION »

Les éditions Partage Noir viennent de rééditer une brochure de Jean-François Varlet écrite en 1794 : « Gare l'explosion ! ». Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 7 F.

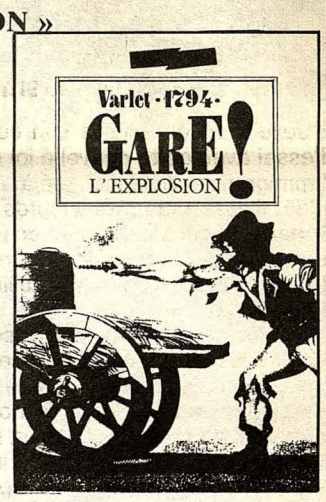

communiqué

• MONTREJEAU.

Une liaison vient de se constituer à Montrejeau. Elle invite tous les sympathisants à entrer en contact avec elle par l'intermédiaire des Relations intérieures.

Cycle de cours sur l'anarchisme

La commission propagande des Relations intérieures organise une nouvelle série de cours. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions.

• Le 6 juin : « La question de l'Etat », conception anarchiste et conception marxiste.

• Le 13 juin : « L'anarchisme et le monde du travail », méthodes d'interventions et pratiques libertaires de l'action directe.

• Le 20 juin : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires », l'anarchisme à l'épreuve de l'histoire.

• Le 27 juin : « L'action au quotidien, les problèmes de l'organisation ».

Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris XVIIIe (métro Blanche).

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

TEXTURE

L'immigration en action

LE 24 avril dernier, Joxe recevait une délégation composée d'organisations humanitaires et d'associations issues de l'immigration pour « discuter » de son projet de loi d'orientation sur l'immigration.

Texture, une association lilloise qui fait partie de Mémoire fertile, était membre de cette délégation

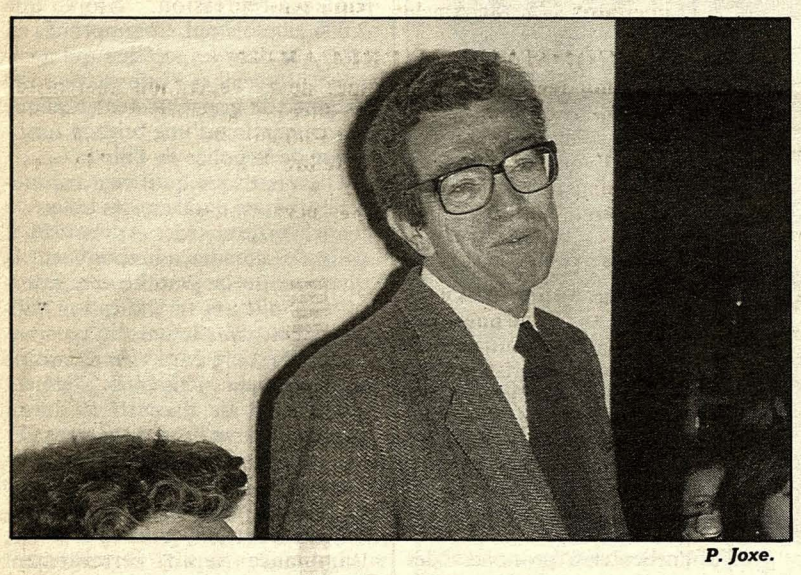

P. Joxe.

et a émis des positions pour le moins critiques sur l'entrée, le séjour et l'éloignement des immigrés tels que les conçoivent nos socialistes, critiques que nous partageons très largement.

Quand « montrer patte blanche » devient un euphémisme

Joxe n'en est plus à son coup d'essai avec cette nouvelle loi sur l'immigration puisque, déjà, en 1985, il avait ratifié les accords de Schengen, qui consistaient en une fermeture pure et simple des frontières et une expulsion facilitée des « illégaux ».

Centres de rétention et reconduites massives à la frontière, Joxe et Dufoix ont eu tôt fait de les mettre en application dans notre chère « terre d'asile ». Pasqua n'a eu qu'à renforcer cela avec l'instauration du visa obligatoire à partir de 1986.

Aujourd'hui, les procédures d'entrée des immigrés sont de plus en plus dépendantes d'une politique européenne que des pays comme la France ou l'Allemagne ont instaurée, en signant les premiers accords de Schengen, et tentent d'imposer aux autres Etats membres de la CEE.

Pour ce qui est de la loi Joxe, il n'y aura pas de prolongation possible de séjour des étrangers au-delà de la date prévue par le premier visa délivré, sauf pour les ressortissants européens et les Algériens. Ceux-ci sont soumis, non seulement aux conditions générales d'entrée des immigrés, mais aussi à la géométrie variable des accords bilatéraux entre Paris et Alger.

La loi Joxe, c'est aussi le pouvoir absolu des instances officielles de la France à l'étranger (consulats, ambassades) qui seront seules habilitées à accorder le droit de séjour, sans avoir pour autant l'obligation de motiver les refus. La loi Joxe, c'est encore le renforcement des pouvoirs de la police de l'air et des frontières. La loi Joxe, c'est enfin la responsabilisation des compagnies de transport, qui se verront contraintes de contrôler le bon droit de leurs passagers à franchir la frontière.

Ces jours-ci, séjour là ?

Au niveau des conditions de séjour des immigrés en France, Texture relève, comme d'autres, la contradiction qui existe entre pouvoir administratif et pouvoir judiciaire : pour certains immigrés, il n'y a ni régularisation ni expulsion possible.

Joxe ne dissipe pas cette ambiguïté, ce non-sens, dans sa loi. Se poseront toujours les cas de pères de famille étrangers, mariés et ayant des enfants de nationalité française, dont le visa arrive à expiration et n'est pas renouvelable (pour cause de chômage par exemple) et qui sont donc expulsables au regard des règles administratives, mais non expulsables aux yeux du pouvoir judiciaire qui défend qu'on détruise l'entité familiale !

Ici on ne parle plus seulement de « mariages blancs », mais aussi d'« enfants blancs ». Nos gouvernants sont décidément pleins de ressources pour ce qui est de la terminologie à employer, selon eux, en pareils cas.

L'expression est cynique, mais peuvent-ils encore croire que l'on puisse faire des enfants par amour ?

La solution préparée par Joxe pour 1993 ne s'encombre pas de sentiments aussi incongrus, puisqu'il s'agira de rendre le regroupement familial tout bonnement impossible ; ceci en pleine contradiction avec les conventions européennes, ratifiées par la France, et qui protègent le droit de la famille.

Passer à l'action

Texture ne se contente pas de mettre à jour les aberrations et les injustices de la politique française, et désormais européenne, en matière d'immigration, entreprise de longue date pour cette association. Elle est aussi à l'origine d'actions concrètes : information et formation sur les droits des immigrés, lutte contre le centre de rétention de Lesquin, interventions lors des expulsions...

Nouvelle expérience de ce mouvement lors des dernières municipales et qui se veut révélatrice de la fragilité de la « démocratie » en France : la présentation d'une liste, « Citoyenneté contre la galère », sur la métropole lilloise.

Outre son originalité — avec une femme en tête de liste, une moyenne d'âge très jeune et un porte-parole non éligible parce qu'immigré — l'objectif de cette liste n'était pas essentiellement de recueillir un pourcentage conséquent de voix (1,26% en fait), mais de faire entendre une autre voix, de montrer qu'il est possible de tenir publiquement un autre discours.

Leur démarche visait à démontrer que la « démocratie » est malade des politiciens traditionnels, ne représentant qu'eux-mêmes, y compris dans les pseudo-comités de quartier. Et cette « démocratie » le leur a bien rendu en tentant de les faire taire par tous les moyens : salles refusées, agressions par les gros bras du PS... après avoir, en vain, essayé de les intégrer sur ses propres listes.

Le bilan de cette expérience est positif pour ceux qui l'ont lancée : elle a permis de casser le jeu politicien traditionnel et de vérifier que les immigrés pouvaient construire un mouvement de contestation beaucoup plus large puisque constitué aussi par des individus agissant quotidiennement dans les quartiers et n'étant pas des immigrés.

Ce rassemblement, né à l'occasion de la liste, veut se donner une structure durable pour agir aujourd'hui. Et c'est aujourd'hui, à l'heure de ce qu'ils nomment eux-mêmes le troisième tour, en opposition aux politiciens qui s'arrêtent au deuxième, que les actions de citoyenneté contre la galère nous intéressent : le droit au logement pour tous (refus des expulsions et des quotas HLM, le relogement obligatoire), les transports gratuits, l'accès libre aux cantines scolaires pour les plus démunis ; des actions pour gérer la ville nous-mêmes !

BERNARD
(Gr. « Humeurs noires »)

Editorial

LE printemps chinois aura été bref. Les vieux bonzes sont revenus et les arrestations dans les milieux de l'opposition sont à l'ordre du jour. Gorbatchev à peine parti, le secrétaire général du parti communiste en résidence surveillée, la place Tian Anmem en émoi, et les nouveaux habits de la révolution chinoise au rencart.

Philippe Séguin a voté pour la loi Soisson pour le licenciement économique bien sûr. Le ministre de la cohabitation a transformé son essai. Finies les inquiétudes patronales devant « l'intrusion des syndicalistes dans leurs entreprises ». Et le socialisme « à la française » peut attendre l'Europe des profits.

Aujourd'hui, dans le sud-est de la France, les slogans racistes se font souvent plus entendre que les cigales. Quoi d'étonnant qu'au prieuré Saint-François, à Nice, on ait caché Paul Touvier, l'ancien chef milicien. Il n'y aura que les autorités ecclésiastiques pour hurler au loup, à l'anticléricalisme viscéral.

Les élections européennes approchent et les acteurs politiques préparent leurs joutes oratoires. Strasbourg, Bruxelles ou une autre ville ? Nous, nos pensées vont plus loin : à Léningrad, Varsovie, Budapest. Partout où les travailleurs cherchent à s'organiser eux-mêmes sans grand timonier ni sauveur suprême. Dans une Europe où le syndicalisme ne serait pas intégré à l'Etat, préservant le capital. Une Europe qui nous reste à construire.

IMMIGRATION

La loi Joxe

IL aura fallu cinq mois de tractations diverses pour que le gouvernement et Joxe accouchent d'un projet de loi concernant l'immigration. Depuis les bons vœux de Mitterrand, une question demeurait en suspens : abrogation totale de la loi Pasqua ou aménagement ? Joxe a rendu son verdict...

De l'avant projet...

Début avril, Joxe transmet au Collectif des 120 (MRAP, GISTI, LDH, SOS-Racisme, etc.) son avant-projet de loi. A sa simple lecture il est inacceptable, maintenant des catégories entières de la population immigrée dans des situations des plus précaires. Pire ! Joxe, sur la question des visas, allait plus loin que Pasqua, en limitant le séjour possible à la date de validité du visa, supprimant de ce fait le délai de trois mois après expiration. Outre cela, le collectif rappelait la nécessité d'élargir les catégories d'étrangers non expulsables, d'en finir avec la double peine (peine de six mois de prison et expulsion) et la notion volontairement vague de « trouble à l'ordre public ».

Le lundi 17 avril, le collectif fit part de son analyse à Pierre Joxe, qui accepta de modifier certains points mais refusa de revenir sur la question des visas. La fermeture des frontières doit être considérée comme un principe intangible ! Accord de Schengen quand tu nous tiens...

L'unité des points de vue des associations formant le collectif a certainement joué un rôle non négligeable sur les modifications apportées à l'avant-projet. Unité pourtant difficile, puisque SOS-Racisme et la Ligue des droits de l'homme se sont sérieusement accrochés durant les débats. D'autre part, certaines associations (le GISTI par exemple) rejetaient les négociations continuelles avec le pouvoir et proposaient la tenue d'une manifestation nationale pour l'abrogation. Malgré cela, la cohésion du collectif a poussé Joxe à reculer très nettement sur la plupart des points jugés inacceptables. La presse a parlé à cette occasion de volte-face et de quasi-abrogation de la loi Pasqua !

...au projet final

De ce projet, on doit retenir deux points qui constituent une avancée réelle par rapport à l'avant-projet :

• sur les catégories de plein-droit, la notion de « menace à l'ordre public » est enlevée. En d'autres termes, certaines catégories d'étrangers seront dorénavant inexpulsables : cela touche, par exemple, les conjoints de Français, les parents d'enfants français, les résidents ayant plus de dix ans de séjour en France... ;

• pour ces mêmes catégories, le séjour irrégulier ne constituera plus un motif de refus d'un titre de séjour.

Outre ces deux revendications majeures obtenues, le Collectif des 120 a enregistré des progrès par rapport aux dispositions de la loi Pasqua (sic). Concernant la commission de séjour : le principe de rejudiciarisation est adopté, c'est-à-dire que la saisie de cette commission sera préalable et automatique, avec droit à la défense ; mais (car il y a un « mais ») cette commission ne sera plus compétente pour juger le cas des demandeurs d'asile déboutés et des demandeurs de cartes temporaires.

Sur la reconduite à la frontière, Joxe a accepté que les droits de la défense soient respectés lors du contrôle judiciaire, qu'il y ait une audience contradictoire et qu'enfin l'étranger subissant cette procédure ne soit plus en situation irrégulière le temps du réexamen de son statut. La commission d'expulsion a retrouvé le pouvoir qu'elle avait perdu au profit de l'administration. Sur la question de la double peine, Joxe s'est refusé à la supprimer ; par contre, les étrangers seront expulsables, non pas à partir d'une condamnation de six mois de prison, mais d'un an (les peines n'étant pas cumulatives). On est en droit de se demander si cet aménagement ne va pas entraîner la justice a encore plus de dûreté à l'égard de la population étrangère. A nous d'être vigilants... Enfin, signalons que la

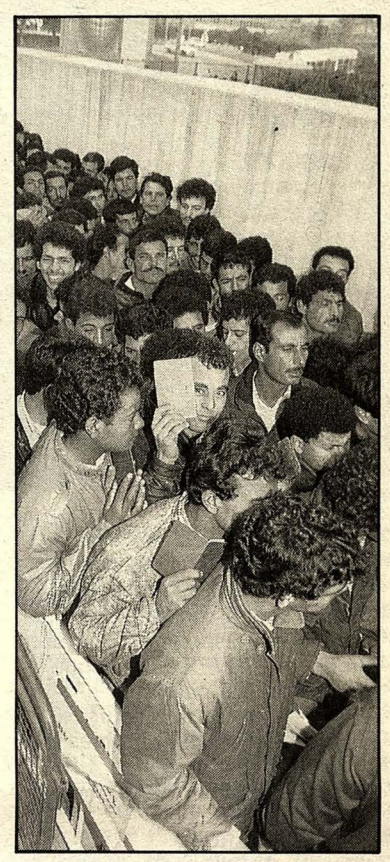

mesure d'« urgence absolue » est maintenue (1), que Joxe a également supprimé ses projets en matière d'avertissement et d'assignation à résidence, estimant avoir été mal compris (ben tiens !).

Qu'en penser ?

Toutes les modifications apportées à l'avant-projet concernent exclusivement les conditions de séjour en France des populations étrangères. Il n'est pas question pour Joxe que la France rouvre ses frontières ; il tient à respecter les Accords de Schengen du 14 juin 1985 harmonisant (par le bas) les conditions d'octroi des visas d'entrée dans les pays européens (2). Les visas sont ainsi maintenus ; ils pourront être d'une durée inférieure à trois mois et, en cas de refus, il n'y aura ni recours possible ni explications à attendre (les refus continueront à ne pas être motivés).

Il y a ainsi deux volontés distinctes dans ce projet : une volonté d'intégrer durablement les étrangers installés en France, tout en se garantissant contre les éventuels « gêneurs » (délinquants, réfugiés politiques, etc.) ; une volonté de verrouiller de manière définitive les frontières, d'empêcher tout nouveau flux migratoire (y compris les réfugiés demandeurs d'asile...) et de s'aligner sur les politiques pratiquées par ailleurs chez nos voisins. Voici l'Europe qu'on nous prépare : après celle des Etats, des flics et des patrons, c'est l'Europe européenne, l'Europe blanche, sans taches. Le Pen déteint...

PATSY (Gr. de Nantes)

(1) Le « super-flic » Joxe manœuvre bien : les catégories redevenues non expulsables pourront toujours être interdites de séjour le cas échéant. Un pas en avant, deux pas en arrière...

(2) Voir le Monde libertaire *n° 750 du 4 mai 1989.*

COMATEC

Un procès politique

LE 5 mai, pour la deuxième fois, la CNT se retrouvait devant le tribunal d'instance du XIe arrondissement. Notre liste de délégués du personnel et la désignation de notre délégué syndical étaient contestées par la COMATEC. Ce deuxième procès pose, dans un contexte de chute du taux de syndicalisation, le problème de la représentativité, et donc de la liberté syndicale.

Passons sur le premier procès, car la chose ayant été jugée à une date antérieure au dernier conflit, on peut à la limite admettre les attendus du jugement, encore qu'il y aurait largement matière à discussion. Pour ce deuxième procès, nous avions préparé un dossier « béton » : tracts distribués, photographies, articles de journaux, dépêches AFP, liste des 47 adhérents et preuve des cotisations... Aussi, les attendus du procès suivent un chemin beaucoup plus tortueux.

Le tribunal nous reconnaît un taux de syndicalisation de 4 à 6%, « *ce qui n'est pas important* », mais nous reproche de ne pas préciser les effectifs des autres syndicats ! Tout en reconnaissant notre activité lors du dernier conflit, le tribunal constate que nous nous sommes associés à d'autres organisations syndicales, notamment à la CFDT, qui fera, selon lui, de 50 à 75% aux élections. Le tribunal nous reproche de ne pas avoir signé le protocole d'accord, de ne pas avoir diffusé suffisamment de tracts et de ne pas apparaître assez souvent dans les coupures de journaux. Bref, « *quelques soient les cotisations versées et l'indépendance vis-à-vis de l'employeur, nous n'apportons pas la preuve de notre représentativité* » !

Injustice et répression

Depuis le mois de mars, la section COMATEC se réunit une fois par semaine. Plus de 50 nettoyeurs ont adhéré à la CNT, malgré les difficultés qu'il peut y avoir à militer dans une organisation non représentative dans une entreprise qui a prouvé son hostilité envers les droits syndicaux et, plus généralement, les droits de l'homme. Notre participation à la dernière manifestation du conflit a presque éclipsé la CFDT. Les autres organisations syndicales se refusent à signer des textes avec nous. Nous ne pouvons pas avoir une activité syndicale normale sans avoir la représentativité. Le tribunal nous demande des choses qu'il nous interdit lui-même par ailleurs. Nous ne sommes soi-disant pas représentatifs, alors qu'il fallait 69 voix pour avoir un élus, alors que nous avons plus de 50 adhérents aujourd'hui. A titre d'exemple, FO a un élu avec 78 voix !

Pendant ce temps, la COMATEC essaie de licencier notre candidat au deuxième collège, de muter certains militants ou encore de leur faire effacer les graffitis avec un produit extrêmement dangereux, alors que ce n'était pas leur travail !

Les critères de représentativité avaient peut-être pour but d'empêcher les « syndicats maison », mais la CFT existe quand même et, le SUD et le CRC en font l'expérience, la notion de représentativité sert trop souvent à protéger le monopole des organisations syndicales traditionnelles et à prononcer des jugements somme toute très politiques.

La CNT continue

Les adhérents de la CNT sont toujours aussi déterminés. Ce procès n'est pas le dernier. A moins d'y être obligés par la répression ou le contexte local, nous attendrons certainement septembre pour redésigner notre délégué syndical, et donc avoir notre troisième procès. Pour celui-là, nous tablerons sur notre activité syndicale à la COMATEC, mais aussi sur un soutien le plus large possible. Nous comptons sur vous et nous vous tiendrons informés.

ALAIN

en bref...en bref...

• ÉCOLOGIE.
Un rassemblement aura lieu, le 4 juin à partir de 10 h, au Grande-Vendus à l'embouchure de l'Aude. Il est organisé par une trentaine d'associations qui s'opposent à l'implantation dans toute la basse vallée de l'Aude, du projet NYSA conçu par l'architecte Roland Castro, projet essentiellement basé sur le tourisme, projet aux conséquences désastreuses pour l'environnement.

• LITTÉRATURE.
La librairie La Gryffe (librairie libertaire) a édité le troisième supplément à son catalogue. Celui-ci est disponible contre un timbre à 2,20 F. Le catalogue général et ses différents suppléments sont toujours disponibles contre 4 timbres à 2,20 F (La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryffe, 63007 Lyon).

• STAND À SOS.
La quatrième fête de toutes les couleurs, organisée par SOS-Racisme, aura lieu le 3 juin de 16 h à 3 h, dans le parc du domaine Bouvier-de-la-Mossou de Montpellier. Il y aura beaucoup de musique avec, entre autres, Cheb Kader, ainsi que des débats sur l'Europe et les immigrés. Les groupes locaux de la Fédération anarchiste tiendront un stand où vous pourrez discuter et trouver en abondance la littérature libertaire.

• CONFÉRENCE-DÉBAT.
La Fondation Daniel-Guérin organise, le samedi 10 juin, à 14 h 30, une conférence-débat sur le thème : « Daniel Guérin, historien de la Révolution française, thèses et polémiques ». A 20 h 30, sera donnée une représentation de la pièce inédite d'Henri Bonnias : *Le 9 Thermidor ou la mort de Robespierre*, par le Théâtre du Sens. Cette manifestation aura lieu à l'Alsace de Bagnolet, 3, rue des Loriettes, 93170 Bagnolet (entrée 60 F, 40 F pour les étudiants et les chômeurs).

• RÉPRESSION.
Cela fait bientôt deux ans que Jean-Philippe Casabonne est incarcéré dans une prison de haute sécurité espagnole. Cette « détention préventive » a été portée à trois ans dans sa durée maximale, avec le rejet de la dernière demande de mise en liberté provisoire. Des cartes postales et des lettres types destinées aux différents pouvoirs concernés sont disponibles auprès du comité de soutien à Bordeaux (BP 60, 33031 Bordeaux cedex, téléphone : 56.31.43.84). Pour écrire à Jean-Philippe : prison d'Alcala Meco, module 3, Alcalo de Henares, Madrid, Espagne.

FINANCE

Retrait du plan Rocard !

LES fonctionnaires des Finances (impôts, douanes, Trésor, concurrence et consommation, services financiers, Banque de France) seront en grève et manifesteront régionalement le 6 juin à l'appel des fédérations des Finances CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC. Ces actions ont pour origine d'énormes problèmes de pouvoir d'achat, d'emploi et surtout le plan Rocard, qui prélude à l'intégration européenne.

L'action avait débuté le 2 février de cette année pour les impôts (cf. *Monde libertaire* n° 739), mais les suites de cette initiative furent bloquées par une concertation proposée par Charasse et Bérégovoy. Seule l'interfédérale CFDT, CFTC, FO et CGC a accepté de participer à cette concertation, la CGT, quant à elle, a senti le danger et l'inutilité d'une telle rencontre. Pour preuve, cette affirmation de Durafour, secrétaire d'Etat à la fonction publique : « *Pour faire avancer les choses* (dans le sens du ministère, bien entendu) *les syndicats doivent s'asseoir sur leurs revendications.* » De ce débat à sens unique, l'interfédérale est revenue les mains vides, si ce n'est de faire appliquer les projets ministériels ce qu'heureusement elle s'est refusée à faire.

Là-dessus est arrivé le plan Rocard, qui prévoit de supprimer de nombreux postes aux Finances sans faire aucun effort pour le pouvoir d'achat. Mais, dans ce plan, c'est surtout la réforme de la fiscalité qui fait grand bruit en cette année de bicentenaire. L'égalité devant l'impôt (jamais réalisée par ailleurs, la TVA en est l'exemple le plus flagrant) semble, une fois de plus, bien compromise. Les baisses des taux de TVA consenties par les gouvernements pour l'uniformisation européenne vont être compensées par un acharnement sur les revenus salariés. Par exemple, certaines personnes non imposables aujourd'hui le seront dans l'avenir par un probable abaissement des tranches d'imposition. Devant le manque de personnel, les contrôles fiscaux sur les entreprises et les gros contribuables se font de plus en plus rares et mal, l'essentiel des contrôles étant reporté sur les salariés.

Nous dénonçons l'Europe du capital, mais au point de vu fiscal pour les entreprises et les patrons, ça va être un vrai paradis. Une fois de plus ce sont les salariés qui vont servir de vache à lait (le plan estime qu'environ 65% de leurs revenus iraient à la fiscalité). Dans un plus lointain avenir, le plan Rocard prévoit d'instaurer le prélèvement à la source, c'est-à-dire prélever l'impôt sur le revenu directement chez l'employeur, comme pour les cotisations de la Sécurité sociale. Une telle mesure ne ferait qu'aggraver les inégalités puisqu'il ne pourrait pas être tenu compte des charges des contribuables.

Pour les syndicats, justice sociale doit rimer avec justice fiscale et, dans cette optique, ils essaient d'associer les usagers à leur action. Cela se traduit par une information au travers des unions locales et départementales et la distribution de tracts dans les services. Cette information insiste sur les dangers courus par les contribuables, avec les mutations en cours, danger d'accentuation de la pression fiscale, mais aussi danger de disparition de la notion de service public. La CGT et l'interfédérale seront dans la même manifestation, mais l'une derrière l'autre, séparées. Les divergences sont trop grandes dans l'analyse du plan Rocard et au point de vue revendicatif. Le coup de couteau dans le dos porté à la CGT par l'interfédérale, en ayant participé aux concertations de Charasse et Bérégovoy, n'a pas arrangé les choses. Cette journée de grève n'est pas une fin pas arrangé les choses. Cette journée de grève n'est pas une fin en soi, elle n'est qu'un palier pour le retrait du plan Rocard, et espérons que l'action primera sur la concertation.

PHILIPPE
(Gr. Louise-Michel)

SNCF

Gratuité !

NOUS avons la bourgeoisie la plus bête du monde, disait le poète. A voir comment Rocard a répondu aux revendications des cheminots, nous en avons une belle confirmation ! Cinq cents policiers seront affectés à la SNCF pour une plus grande « sécurité » sur les lignes de banlieue. Autoritaire en Diable, cette bourgeoisie n'arrivera jamais à sortir de cette logique infernale : violence-répression. Alors que 2 000 emplois ont été supprimés en trois ans dans les secteurs qui assuraient l'accueil et l'information des usagers ; le gouvernement réplique par la création d'une brigade ferroviaire de la police de l'air !

C'est la trique qu'il veut maintenir ! Comme d'ailleurs les billets ou les tickets de métro... Après 1968, il y eut des comités qui abordaient la question de la gratuité des transports ; voilà une revendication radicale allant dans le sens du communisme libertaire ! Les contrôleurs ne contrôleraient plus ! Ils feraient uniquement de l'accueil et iraient plus souvent au bord de la mer... Et les flics retourneraient dans leurs casernes ! Quant aux jeunots sans travail, ils pourraient prendre gratuitement le train, le métro et le bus, l'ambiance serait certainement meilleure !

Même si, bien sûr, cela ne règlerait pas tout. Mais il est évident qu'une telle mesure désamorcerait cette logique répressive... et serait, aussi, à terme, plus économique. Combien coûte un CRS, un composteur, une billetterie et leur entretien ? Plus cher que les transports gratuits ! C'est donc la grève pour la gratuité des transports qu'il faut déclarer. Ou, si vous préférez (pour les branchés du ticket) la carte orange pour tous, remboursée à 100% par les patrons, les Assédic, les caisses de retraite, les collectivités locales... afin de couvrir les jeunes, les vieux, les chômeurs, les travailleuses et les travailleurs (nous espérons n'avoir oublié personne) !

Comme cela, Rocard serait obligé de revoir son projet et de se dire, pour enfin « parler vrai » : « *Mais suis-je vraiment socialiste ou agent (de police...) capitaliste ?* », ou encore « *Les transports servent-ils à véhiculer ou à faire du profit ?* ». Questions fondamentales qu'il serait temps que nous, nous lui posions, sachant que nous avons la réponse ! Lui aussi, mais il n'ose pas se l'avouer. C'est pour cela qu'il a nommé des flics. De peur que nous soyons trop nombreux à répondre la même chose !

Paulo CHENARD
et Alain SOLENT

Quotas d'étudiants

Le Centre universitaire de Tolbiac (Paris I) est un catalogue de problèmes en tous genres : une version condensée de Jussieu et de Saint-Denis.

Par exemple, il n'y a pas de barrières de sécurité aux terrasses de certains étages. Aussi, les suicidés (involontaires ?) ne sont pas rares. Déjà, en février de cette année, un étudiant est tombé du seizième étage. Vendredi 26 mai, ce fut le tour d'une étudiante.

Comme quoi il n'y a pas que les matraques des CRS pour tuer les étudiants, les insuffisances budgétaires servent aussi...

A quand les quotas, comme à l'armée ?

LAURENT (Gr. Flores-Magón)

« AMNISTIE POUR LES CINQ D'ENSISHEIM »

Appel des cinq

Le 25 mai 1988, cinq mutins comparaissent devant le tribunal de Colmar pour incendie volontaire et bande organisée, ainsi que diverses destructions commises au cours de la révolte de la prison centrale d'Ensisheim.

Ce premier procès donnera lieu à un revirement extraordinaire : face à un juge ahuri et à des matons minables, les cinq hommes revendiquent leurs actes et ceux de leurs codétenus, affirment leur totale solidarité, et entreprennent le procès des gardiens, de l'administration pénitentiaire, de la chancellerie, du ministère, de la société, qui les réduisent à une atroce non-existence. Le courage de leur discours leur vaudra quatre ans de prison ferme supplémentaires, alors même que rien, au cours de l'audience, n'a pu prouver leur responsabilité directe dans les dégâts de la centrale.

Le 8 novembre suivant, à l'occasion de leur procès en appel, les cinq prisonniers « récidivent », détaillant les revendications de la population pénitentiaire et développant une remarquable critique de l'aberration carcérale. Les cinq hommes réaffirment leur solidarité et leur révolte. Les juges, quant à eux, réaffirment leur volonté de répression et d'écrasement. Les quatre ans de prison supplémentaires sont confirmés.

A l'heure où la revendication d'amnistie pour tous les prisonniers réprimés pour leur révolte s'intensifie, le *Monde libertaire* publie, ci-dessous, l'appel des cinq condamnés d'Ensisheim.

La rédaction

DANS la nuit du 16 au 17 avril, 250 détenus de la centrale d'Ensisheim se révoltent et détruisent les chaînes qui, depuis de longues années, les maintiennent sous la domination mortifère de l'administration pénitentiaire. Cette mutinerie était la dernière en date d'une série qui débuta par la révolte des détenus de la maison d'arrêt des Baumettes en juillet 1987, se poursuivit par celle des détenus de la centrale de Saint-Maur en novembre 1987, puis par celle des détenus de la maison d'arrêt de Besançon en décembre 1987.

Durant 24 heures, les détenus d'Ensisheim saccagèrent les locaux pénitentiaires, s'acharnant particulièrement sur les symboles de l'aliènation et de l'enfermement, en brûlant les ateliers dans lesquels ils sont surexploités, et en détruisant les cellules, le mitard et la section d'isolement dans lesquels ils sont réduits à néant. Deux personnes — un surveillant stagiaire et une sœur visiteuse de prison — furent retenues durant la révolte. Qualifiées d'« otages » par les autorités, elles reconnurent s'être trouvées mêlées accidentellement à la révolte et avoir été protégées de tout débordement par les mutins, qui se servirent ensuite de leur présence pour empêcher l'assaut, toujours meurtrier en milieu carcéral, des forces de police. Elles sortirent indemnes et furent correctement traitées durant la mutinerie.

Le 25 mai 1988, puis le 8 novembre en appel, cinq mutins d'Ensisheim étaient présentés devant la justice. Durant les audiences, les cinq mutins ont pour un temps abandonné leur identité individuelle, refusant d'être déterminés comme les différents auteurs des divers délits individuels ayant déjà fait l'objet de condamnations antérieures personnelles, qu'ils ne remettaient pas en cause dans ce contexte, et se sont présentés comme des détenus, citoyens exclus et sans droits, sans présent et sans avenir sociaux.

S'affirmant solidaires de leurs camarades, refusant de dissocier leurs actes de l'ensemble de la révolte et dénonçant l'administration pénitentiaire, ils se firent les porte-paroles des détenus. Leurs revendications dépassaient le seul cadre des conditions de détention pour poser le problème du rôle de la prison dans la société, de sa finalité et de l'avenir des détenus qui forment actuellement, à près de 90%, les récidivistes de demain. Ils ont dénoncé le fondement de la prison prise comme instrument de gestion des exclus de la société et la forme du droit pris comme instrument de la régulation des antagonismes sociaux. Ils ont exigé la reconnaissance d'une identité sociale avec les droits inhérents à celle-ci, ouvrant une perspective d'avenir pour les détenus.

Ils furent condamnés à quatre ans d'emprisonnement, la peine la plus lourde jamais prononcée pour de tels faits.

La cour correctionnelle de Colmar, n'ayant pu prouver la culpabilité individuelle des cinq mutins, les a qualifiés de « meneurs » et les a condamnés dans ses attendus comme complices de délits dont ils étaient « moralement » responsables. Les cinq mutins s'affirmant solidaires de leurs camarades, ne contestent pas la responsabilité morale et revendiquent leur révolte, tant dans le fond que dans la forme ; fondamentalement parce que les détenus privés d'indentité et de droits n'ont pas le pouvoir de dénoncer ces formes d'anéantissement autrement qu'en agissant sur la seule identité carcérale reconnue par le pouvoir : la prison.

Suite à cette condamnation, le mouvement des détenus en lutte a placé au premier plan de sa plateforme revendicative l'amnistie pour les cinq mutins d'Ensisheim, s'affirmant ainsi comme sujet collectif inscrit dans un rapport conflictuel avec l'appareil répressif et ayant des exigences centrales communes, liées à sa pratique de lutte. Les détenus savent qu'à travers les cinq mutins, ce sont eux qui ont été condamnés, c'est leur révolte qui a été réprimée, et ce sont leurs revendications qui ont été ignorées.

L'amnistie pour les cinq mutins d'Ensisheim comme revendication, c'est l'engagement commun des détenus dans un refus de la répression comme seule et sempiternelle réponse à leurs revendications, c'est la mise en accusation de l'appareil répressif en tant qu'instrument de gestion et de régulation des antagonismes sociaux, qui se traduisait il n'y a pas si longtemps par la loi « anti-casseurs ».

Avril 1989,
les cinq mutins d'Ensisheim

C. Paget et sœur F. Weber, les « otages », sortant de la prison...

FRANÇOIS II

Le règne dure...

MITTERRAND est content ; Rocard aussi, même si ce dernier est allé verser une larme en Nouvelle-Calédonie sur la tombe de Tjibaou, qu'il avait si bien réconcilié avec Lafleur. Ils ont déjeuné ensemble et fêté la huitième année de présidence de la république de Mitterrand, et la première année de ministère Rocard. Tout baigne, paraît-il.

Cela fait huit ans que l'on a un président qui se disait de gauche quand il nous a demandé nos voix, et on a bien du mal aujourd'hui à se rappeler son étiquette politique. C'est vrai qu'en huit ans, gauche, droite, on a oublié la différence, si toutefois il y en a jamais eu une.

Aujourd'hui même, c'est tout juste si l'on se rappelle quand Rocard a succédé à Chirac (c'était pourtant il y a juste un an), tant les Premiers ministres de Tonton Dieu, gaullistes ou socialistes, se suivent et mènent la même politique.

Huit ans de gauche, c'est mieux qu'un bail, et la gauche a eu le temps de faire ses preuves. Pas auprès des travailleurs, bien sûr, dont elle ne voulait que les voix. Mais auprès des patrons, des banquiers et des faiseurs d'argent de tout poil. Arrivée au pouvoir en 1981, en pleine crise économique, elle a fait accepter aux travailleurs (et aux syndicats comme au PCF, qui était alors au gouvernement) le blocage des salaires, l'austérité et les autorisations de licenciements massifs. Dans le même temps, elle s'est adressée aux patrons en leur disant : n'ayez crainte, nous nous portons garants de la paix sociale avec l'accord des syndicats, enrichissez-vous et spéculez ! C'était en 1982, 83, 84, 85...

Les patrons ont suivi le conseil, et les travailleurs se sont appauvris : chaque famille ouvrière a connu son ou ses chômeurs ; certains ont même dû abandonner leur logement. La pauvreté et la misère sont réapparues. Après les Restos du cœur de Coluche, c'est le retour de l'abbé Pierre et des 400 000 sans-abri et des deux millions de mallogés, tout comme dans les années d'après-guerre !

Depuis 1986, il y a eu quelques grèves importantes, chez les cheminots ou dans certaines grandes entreprises publiques, mais plus rarement dans les nombreuses boîtes privées où l'on craint plus pour son emploi. Car la confiance des travailleurs en eux-mêmes n'est pas suffisante pour oser frapper tous ensemble. Alors, les grèves se sont succédées sans jamais confluer, et le capital et son Etat se sont à nouveau rassurés. Et François II se félicite de continuer à régner dans la tranquillité.

Seulement, derrière cette tranquille apparence, il y a le sentiment d'injustice et de colère qui s'accumule chez la plupart des travailleurs, et qui éclatera d'autant plus fort qu'ils ont encaissé de choses et qu'ils ont attendu. Là, les anarchistes devront être prêts et auront de grandes chances de se développer (cf. décembre 1986 et la Fédération anarchiste, COMATEC et la CNT).

Il fut un temps, dans ce pays, où ceux qui ne croyaient pas en la force des salariés qualifiaient le pouvoir de De Gaulle de « pouvoir fort ». Ça durait ainsi depuis dix ans. Tant et si bien qu'un beau jour de 1968, des journalistes se risquèrent à dire que la France (la leur sans doute) s'ennuyait ! A peine le mot prononcé, la jeunesse explosait et narguait le pouvoir, et que les travailleurs se retrouvaient dans la rue pour dire : « *Dix ans, ça suffit !* », et déclencher la grève générale !

Aujourd'hui, les patrons ne s'ennuient pas, ils spéculent en bourse et tirent leur chapeau à la « force tranquille » de Mitterrand,

qui leur permet de se remplir les poches en vidant celles du monde du travail. Jusqu'à ce qu'un beau jour, sans crier gare, dans les ateliers, les bureaux et les chantiers, les sacrifiés de la crise, ceux que Mitterrand n'a pas tranquillement enrichis, décident que huit ans, ça suffit ! Et il n'y aura pas besoin d'élections pour le faire savoir.

Gr. Germinal d'Amiens

Le Front national la main dans le sac...

Le 29 avril, à Gennevilliers, en banlieue parisienne, le jeune Mounsue Benali, 16 ans, a été victime d'un coup de fusil tiré dans le dos : une centaine de plombs l'ont atteint. Encore un beauf qui tire sur un Arabe, diront certains pour qui ce genre d'événements est déjà banalisé... Mais là, le tireur n'est pas n'importe qui... C'est Pierre Van Dorpe, conseiller municipal fraichement élu sur la liste... Front national (tiens, quelle coïncidence !). Arrêté et incarcéré à Bois-d'Arcy, Van Dope reçoit immédiatement le soutien de ses amis, qui fondent un comité de soutien à Pierre Van Dorpe (groupe Front national, 19, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris) à l'initiative de Jean-Yves de Gallou, et dont le torchon quotidien *Présent* se fera le porte-parole, en dénonçant le « *montage antiraciste* » orchestré par les « *communistes — et notamment ceux de l'AFP* » (1).

Beaucoup d'énergie pour rien, puisque la justice de classe a rendu son avis: Pierre Van Dorpe a été libéré le 17 mai, après 20 jours de cellule, au prix d'une caution de 12 000 F.

Imaginons l'inverse : un jeune « d'origine maghrébine » tire sur un conseiller municipal... Où serait-il 20 jours plus tard ?

Heureusement, les fafs n'ont pas été les seuls à réagir : à l'initiative d'organisations de gauche et d'extrême gauche, de sections syndicales, l'associations antiracistes ou d'immigrés, une pétition circule, demandant la démission de Van Dorpe et appelant la population à réagir. On peut se la procurer en écrivant au SCALP, BP 66, 94503, Champigny cedex.

LEE GORDON

(1) **Présent** *du 19 mai 1989.*

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

PERPIGNAN

Les ambitions de l'extrême droite

QUELQUES semaines seulement après les élections municipales, qui ont vu la liste d'union de la droite menée par Paul Alduy vaincre au second tour et permettre à ce dernier d'entamer un sixième mandat, une grave crise vient d'éclater à la mairie de Perpignan, crise qui risque de s'installer durablement. Elle pourrait même entraîner des élections municipales anticipées. Cette information n'aurait rien d'exceptionnelle en soi, si elle n'induisait pas la (les) victoire(s) possible(s) de Pierre Sergent, qui conduit ici les listes du Front national avec opiniâtreté.

La vilaine bête qui monte, qui monte...

Paul Alduy est un transfuge du socialisme qui n'a pas accepté le programme commun de gouvernement et la période idyllique qui, un temps, a présidé aux rapports entre les socialistes et le PCF. Après avoir créé le Parti social démocrate (PSD) avec quelques autres socialistes coulés dans le même moule, le maire de Perpignan rejoignait le camp giscardien avec sa nouvelle formation et intégrait l'UDF. En 1983, il remportait les municipales haut-la-main à la tête d'une liste comportant toutes les composantes de la droite traditionnelle, RPR et UDF inclus.

A cette époque, le Front national ne représentait ici qu'un phénomène marginal. Mais depuis les européenne de 1984, et cela sans discontinuer, il atteint des scores proches de 25% des votants. Lors des élections législatives et régionales de 1986 — système à la proportionnelle oblige — il s'est même payé le luxe d'envoyer un député à la chambre, Sergent, et deux conseillers à la région, Mullet et Armengol.

Lors des dernières municipales, la droite a réalisé un score modeste (39%) au premier tour, devant le Front national (24%), le PS (20%) et le PCF (11%). Le second tour, marqué par une triangulaire et le rabibochage tardif du PS et du PCF, ne changeait pas grand-chose aux scores initiaux : PS et PCF obtenaient, ensemble, 30,9% ; la droite l'emportait avec une marge des plus serrée (39,8%).

Génèse d'une crise

Le Front national, avec ses 29,3%, laissait planer les menaces les plus sombres sur le microcosme politicien catalan.

Avec l'application de la loi sur le non-cumul, l'élection de Paul Alduy, pour son sixième mandat, devait le conduire à se défaire de son mandat de conseiller du IVe canton. Cette élection anticipée (prévue de longue date par les états-majors politiciens, notamment à droite) allait déchaîner la tempête dans la capitale catalane.

En effet, l'UDF et le RPR avaient signé, en août 1988, un accord qui prévoyait, dans le cadre des candidatures uniques, la répartition des cantons détenus par la droite et le nombre des conseillers municipaux éligibles aux municipales de 1989. Cet accord prévoyait la désignation d'un candidat commun, choisi en dehors des partis politiques, pour remplacer P. Alduy après sa démission. Mais Paul Alduy, poussé par l'UDF locale, désignait pour lui succéder une candidate plutôt proche de l'UDF, sans tenir compte de l'accord précédent.

Ce fut la cassure ! Le premier adjoint, homme lige du RPR, présenta aussitôt un candidat chargé de défendre les couleurs chiraquiennes. L'*Indépendant* du 27 avril 1989 titrait d'ailleurs sans ambiguïté aucune : « *Etat de crise à la mairie !* ». Le même jour, en effet, l'ensemble des membres du RPR rendaient leurs délégations au maire UDF.

L'enjeu des cantonales

La droite part donc à la bataille en rangs dispersés avec trois candidats, puisqu'aux deux premiers il convient d'ajouter un troisième laron, R. Lanes, qui se déclare apolitique ! Le PS et le PCF devraient, lors du second tour (car second tour il y aura !), additionner leurs voix pour tenter de figurer honorablement. Mais dans ce fief taillé sur mesure pour la droite locale (les pieds-noirs y sont nombreux), c'est le candidat du Front national, l'incontournable Pierre Sergent, qui risque de tirer les marrons du feu. L'ancien capitaine baroudeur, dirigeant de l'OAS-Métro de sinistre mémoire, jouit ici d'un capital de sympathies électorales non négligeable. En tête au soir du premier tour, il serait très probablement le vainqueur potentiel d'une triangulaire, compte-tenu des mauvais reports à droite consécutifs au climat de désunion, sinon d'implosion.

Quant aux futures municipales, elles pourraient basculer la capitale catalane dans les mains de l'extrême droite.

Quant à nous, nous n'avons cessé de dénoncer la cuisine électorale et les joutes partidaires, qui ne sont en fait que la traduction d'une lutte sourde pour le pouvoir sur les cantons, la ville, la région... Nous n'avons jamais cessé de répéter que la gestion des affaires qui concernent les habitants est trop importante pour être laissée entre les mains de la caste politicarde, qui en appelle à nos voix pour, en définitive, défendre ses intérêts. Parallèlement à notre défense de l'autogestion dans les entreprises, les services, les quartiers, nous avons dénoncé les dangers de la banalisation du racisme au quotidien. Nous avons été à l'initiative de la création du Comité antifasciste à Perpignan, qui a regroupé à nos côtés plus d'une vingtaine d'organisations humanitaires, syndicales ou politiques.

Les faits sont têtus. Aujourd'hui, ils nous donnent raison ! L'ancrage et le développement du Front national au plan électoral ont fait suite à l'abandon quasi-total du terrain des luttes sociales et culturelles par la classe politicarde et humanitariste du cru. Sur le plan électoral, quand nous dénoncions les luttes au couteau pour le pouvoir et les magouilles inhérentes à ce système pernicieux, nous n'avions qu'une longueur d'avance sur la réalité ! Les actuelles querelles de chapelle et leurs conséquences induites ne font que valider notre point de vue !

EDWARD (Perpignan)

L'adhésion de la CFDT à la CISL : un crabe de plus dans le panier

L'ENTRÉE de la CFDT à la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) n'est en rien une surprise. Cette adhésion est l'aboutissement logique de la lente évolution de la CFDT ; elle vient couronner des années d'efforts et de tractations qui lui ont permis de vaincre les réticences les plus importantes à son acceptation, parmi lesquelles se situait la confédération FO.

Autogestion et tiers-mondisme

La CFDT vivait mal son isolement international. Elle n'avait pas pu faire autrement que quitter la Confédération mondiale du travail, d'obédience démocrate-chrétienne, après avoir pris des positions tranchées en faveur du socialisme autogestionnaire. Dans la logique de son fonctionnement général, la CFDT avait alors multiplié des contacts bilatéraux avec toutes les organisations syndicales qui, de par le monde et surtout dans le tiers monde, n'étaient affiliées à aucune internationale. Elle se méfiait autant alors de la FSM (Fédération syndicale mondiale), dont le siège est à Prague, que de la CISL à laquelle elle reprochait de trop servir les intérêts de l'impérialisme américain par AFL-CIO interposée.

Ses contacts internationaux ont donc été très éclectiques, des organisations d'Amérique latine à celles d'Afrique ou d'Asie. Mais elle n'y a pas trouvé son compte, se détachant peu à peu de nombre de ces organisations qui continuaient à nourrir un anti-impérialisme typiquement marxiste, alors que les dirigeants de la CFDT faisaient glisser leur organisation vers plus de réalisme, de « recentrage » en « resyndicalisation ».

Les confédérations les plus radicales dans leur non-alignement n'ont pas trouvé longtemps grâce à leurs yeux. Quelques exemples parmi d'autres : la COB bolivienne et les organisations noires d'Afrique du Sud. Celles-ci offraient pourtant le terrain le plus propice qui soit à l'établissement de relations internationales « hors-blocs ». Un autre exemple plus récent encore : en Nouvelle-Calédonie, la CFDT n'a jamais eu de contacts avec le syndicat kanak USTKE et a préféré nouer des contacts avec l'USOENC, qui représente très nettement les intérêts des salariés caldoches.

Le retour au réalisme

Le rêve de la reconstruction d'une nouvelle internationale syndicale sur la base de nouveaux rapports Nord-Sud s'est donc écroulé tout simplement parce que cet objectif ne pouvait plus correspondre aux nouvelles orientations de la CFDT, trop modernistes pour pouvoir être comprises dans les pays les plus pauvres, où les salariés connaissent des conditions de travail, de rémunération et de rapports sociaux plus proches de notre XIXe siècle.

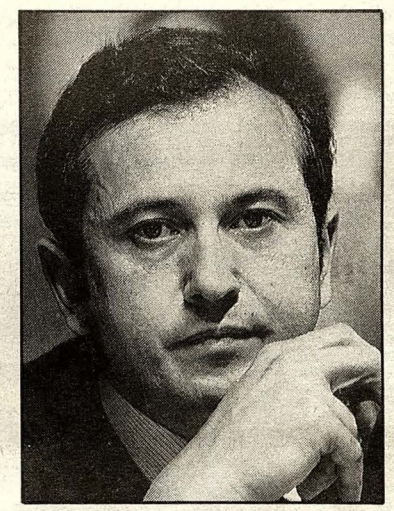

La CFDT s'est donc rapprochée tout naturellement de l'organisation internationale qui se situe le plus près de ses conceptions. Les travaux d'approche ont commencé dans les secrétariats professionnels internationaux. En effet, ceux-ci, même s'ils sont mis en place dans le cadre de la CISL, peuvent admettre en leur sein la participation d'organisations non membres. On a donc vu nombre de fédérations de la CFDT faire leur entrée en fanfare dans ce qui devrait constituer un nouveau débouché pour se faire entendre dans le concert international.

La CFDT fut également parmi les premiers à mettre en place la CES (Confédération européenne des syndicats), qui symbolisait la volonté des syndicats d'anticiper l'unification économique et monétaire de l'Europe des douze au 1er janvier 1993. Les contacts privilégiés qu'elle y a noués, notamment avec le DGB allemand devant lequel elle est très vite tombée en admiration, l'ont tirée tout naturellement vers la CISL.

Un autre contact privilégié de la CFDT a été déterminant, il s'agit de Solidarnosc. Ce n'était plus de l'admiration, mais de l'idolâtrie devant ce syndicat qui pouvait réunir tant de monde en s'appuyant ouvertement sur la religion catholique, alors que la CFDT avait pensé qu'il fallait une bonne déconfessionnalisation pour dépasser le niveau confidentiel de l'organisation syndicale. Or, Lech Walesa a opté très vite pour l'adhésion à la CISL, qui ouvrait des possibilités importantes de solidarité internationale, notamment sur le plan financier. Pouvait-on imaginer plus longtemps Walesa et Kaspar ne pas se retrouver ensemble dans toutes les organisations internationales ?

Un élément de la recomposition syndicale

On ne peut aussi s'empêcher de penser à cette recomposition qui agite le monde syndical français, et particulièrement la CFDT. En franchissant ce cap, celle-ci rejoint Force ouvrière qui sera, qu'on le veuille ou non, le partenaire obligé de la recomposition. FO a certes marqué ses réticences à l'entrée de la CFDT, parce qu'elle refusait de lui décerner le label de l'indépendance, mais la façon diplomatique dont la délégation FO a quitté la séance, au moment de la discussion sur l'adhésion de la CFDT, pour éviter d'avoir à marquer d'une tache la belle unanimité de l'auguste assemblée, en dit long sur le degré de son opposition réelle.

FO supporte mal de voir la CFDT marcher de plus en plus sur ses plate-bandes, mais ces querelles de boutiques ne sauraient masquer la réelle convergence de politique syndicale que sous-tend cette situation. La CISL pourra désormais être dans son rôle en poussant à un rapprochement conséquent entre ses deux sections françaises.

LEGRAND

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

INTERVIEW DE JORGE VALERO

« Ni Dieu ni Maire » (2e partie)

Nous publions ici la deuxième partie d'un entretien avec Jeorge Valero, ancien militant de la CGT, passé à la CFDT, exclu de cette organisation syndicale et depuis membre de la CNT. Parcours syndicaliste qui lui a permis de vivre de l'intérieur l'évolution de la centrale syndicale qui, née d'une scission de la CFTC en 1964, a cristallisé après 1968 les luttes ouvrières pour, quelques années après, prendre objectivement la place de FO...

La rédaction

— « **Monde libertaire** » : *Quelles ont été les autres évolutions de la CFDT ?*

— **Jeorge Valero :** A la CFDT, il y a eu encore des clivages importants. Aux comptes-chèques postaux (CCP), qui représentaient 2 000 personnes, et nous, qui en représentions 1 100 à 1 200, on était les deux plus grandes sections CFDT. Nous ne voulions pas rester enfermés dans notre bureau pendant la grève. On est sortis populariser la grève dans la rue, avec tracts et panneaux. Le bureau départemental ne nous soutenait pas. Mais on allait dans la rue ou dans les entreprises, invités par d'autres sections syndicales.

— **ML :** *As-tu d'autres exemples ?*

— **J. V. :** Oui, le ministre Lelong nous a dit : « *Je vous donne ça* », c'est-à-dire quelques miettes de salaire. On a voulu faire monter la grève d'un ton, et l'ensemble des grévistes a proposé de se rendre à Paris. En attendant les CCP et le tri, nous sommes partis en manifestation jusqu'à la direction régionale, où a été organisé un sitting qui devait durer jusqu'à la réouverture des négociations. La CGT nous a condamnés très violemment, et le bureau départemental CFDT a envoyé une délégation qui est venue déclarer son opposition à ce sitting et préciser qu'elle ne soutiendrait pas cette action qui provoquerait la répression avec l'arrivée des flics. A plus d'un millier à être assis, on s'est retrouvés seulement quelques dizaines...

— **ML :** *Que s'est-il passé à la fin du programme commun en 1977 ?*

— **J. V. :** Après la grève, on a essayé de tirer un bilan. Dans les faits, deux bilans se sont opposés. Le premier, fait par le bureau départemental, qui estimait la grève très satisfaisante bien que tout le monde soit rentré sans rien, ou presque. Le second bilan, fait par la base, a estimé que les appareils syndicaux n'avaient pas su faire monter la grève d'un ton lorsqu'il y a eu rupture des négociations. Les deux textes se sont opposés. Celui du bureau départemental a recueilli 50% des voix, le nôtre 40%, les abstentions s'élevant à 10%. Ce rapport de 50/40% s'est maintenu jusqu'à notre exclusion. Jusqu'à la rupture du programme commun, c'est-à-dire pendant trois ans, il y a eu pas mal de heurts entre nous et le bureau. Ce qui est frappant, c'est que la rupture du programme commun s'est produite le 23 septembre 1977, et que notre exclusion a eu lieu le 27 septembre, soit quatre jours plus tard !

C'est bien en cela que nous sommes représentatifs de ce qu'allait devenir la CFDT.

— **ML :** *Comment s'est passée votre exclusion de la confédération ?*

— **J. V. :** La section Lyon-Gare est passée de 50 adhérents en 1968 à 185 en 1977. Nous avons été exclus par le bureau départemental, qui s'est appuyé sur la fédération PTT, car seul, il n'aurait pas pu arriver à ses fins. Cela s'est passé d'une façon antidémocratique et antistatutaire. En effet, seul le conseil syndical avait le droit de nous exclure, or là c'est le bureau qui l'a fait. Il n'y a eu aucun débat. En fait, un jour le bureau est arrivé et nous a dit : « *La section syndicale Lyon-Gare est dissoute à partir d'aujourd'hui* ». Le prétexte en a été Malville. La confédération avait abandonné le combat antinucléaire. Après avoir consulté l'ensemble des syndiqués, nous avons décidé d'envoyer une délégation de 50 personnes à Malville.

— **ML :** *Comment avez-vous réagi à votre exclusion, et y a-t-il eu d'autres cas que le votre ?*

— **J. V. :** La bataille a duré un an. Réunis en assemblée générale, les syndiqués ont décidé à la quasi-unanimité de soutenir la commission exécutive de la section syndicale. Le bureau ne s'y attendait pas, il a donc écrit à la direction des PTT Lyon-Gare pour lui dire que la section était dissoute et que personne, hormis eux-mêmes, ne pouvait plus utiliser les moyens syndicaux (panneaux, locaux, etc.) et parler au nom de la CFDT. Dans le secteur public c'est très important, car si tu n'es pas délégué par ton syndicat tu ne représentes rien et tu n'as pas droit à l'expression syndicale, même si tu es délégué par le personnel. C'est le syndicat qui nomme des délégués et non pas le personnel.

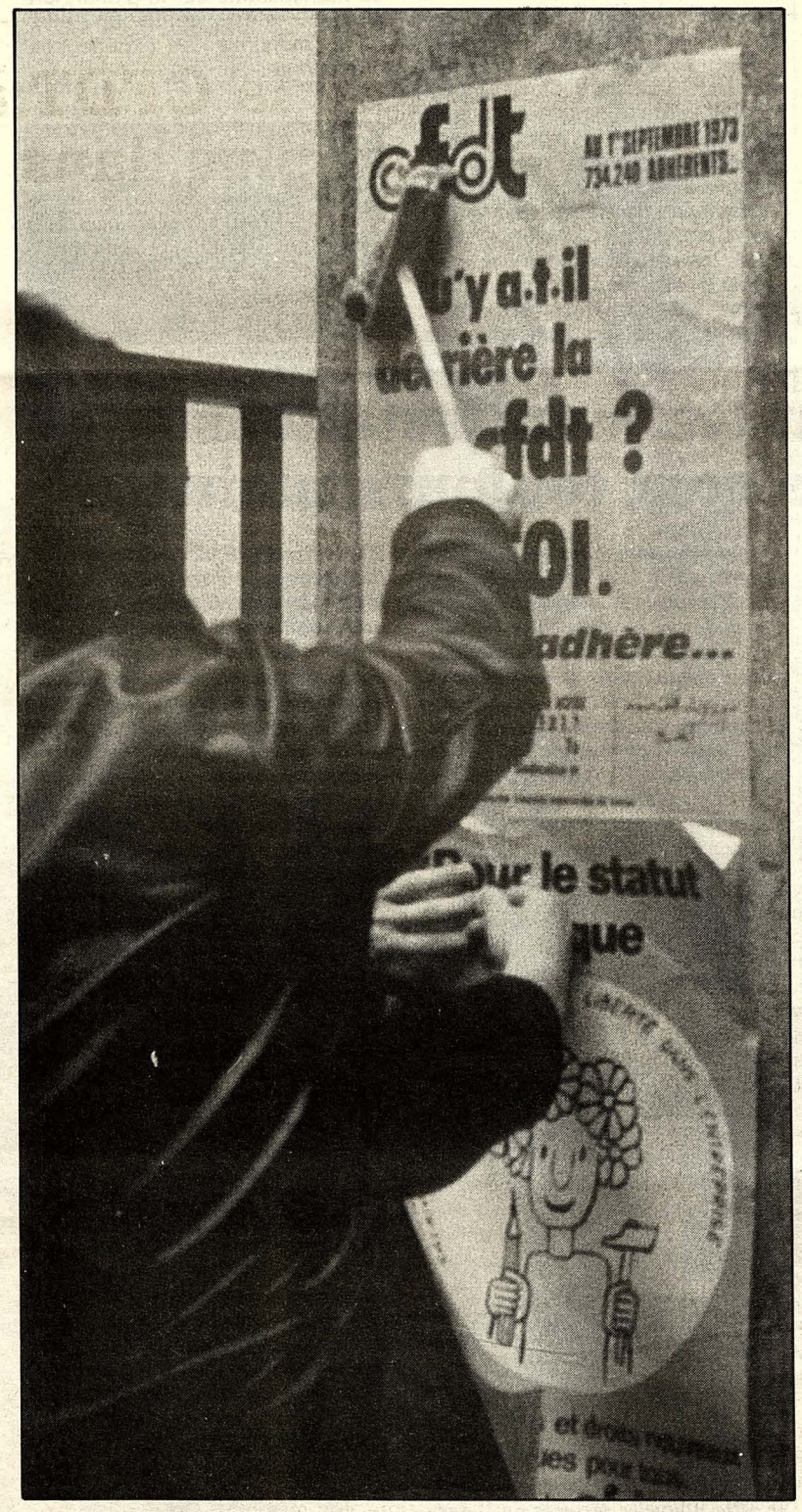

On a engagé une bataille dans la structure CFDT en déposant une requête à l'union départementale, à la fédération et à la condéfération. Seule l'union départementale du Rhône nous a répondu. Après un débat en son sein, la majorité de l'union départementale a demandé qu'il y ait une assemblée générale de tous les syndiqués CFDT du Rhône pour que l'on discute de cela. Ça a été la plus grosse assemblée générale qu'ait connu la CFDT, puisqu'il y avait plus de 500 participants. Les interventions étaient en majorité contre notre exclusion. La motion qui a suivi a demandé notre réintégration.

D'autre part, on a envoyé plusieurs bulletins dans toute la France pour expliquer notre exclusion et les problèmes de fond que soulevait notre affaire. Nous avons été invités par beaucoup de sections CFDT, afin que nous expliquions notre exclusion. Cela a duré pendant un an. Quelque temps après, il y a eu le congrès d'Annecy, où la CFDT a pris un nouveau virage, Maire tirant l'organisation de plus en plus vers le centre. Il y a eu à cette époque une opposition de gauche qui s'est formée, dont Héritier était l'une des figures. Il a été éjecté au dernier congrès. Toujours à la même époque, la section de la BNP, qui regroupait environ 1 000 adhérents, a été exclue en 1978 pour les mêmes raisons que nous. Cette section s'opposait à la restructuration du secteur bancaire sur le dos du personnel. Dans la sidérurgie, à Usinor-Dunkerque, c'est en mars 1979 que la section a subi le même sort. On était trois grosses sections à avoir été virées. Quant à nous, nous avons été battus au congrès extraordinaire de la fédération PTT, car il y a eu un trafic de mandats. Nous avons alors demandé une rencontre nationale sur le problème que soulevait notre exclusion. L'union départementale était prête à prendre en charge cette réunion mais, sous la menace de dissolution venue de la confédération, elle a fait marche arrière. Nous avons perdu là-aussi.

De cette façon, on avait décidé de nous exclure, et nous n'avions aucune chance d'être réintégrés.

— **ML :** *Qu'est devenue l'ancienne section CFDT-PTT ?*

— **J. V. :** Après notre défaite au congrès, nous avons tenu une assemblée générale des ex-syndiqués et, à partir de ce jour, nous avons toujours fonctionné en assemblée générale.

Trois propositions ont été faites : la première était d'accepter la défaite, le bureau départemental nous proposant de faire réadhérer les gens un par un. Et donc, que les gens qui recevraient l'aval de la CFDT continueraient de faire exister la CFDT sur Lyon-Gare. Personne n'était d'accord avec cette proposition.

La deuxième proposition consistait à adhérer à la CGT. Quatre personnes ont suivi cette voie, mais elles ont été rapidement virées. La troisième proposition consistait à créer un syndicat autonome. Ce fut la naissance du SAT : Syndicat autogestionnaire des travailleurs. C'est le courant anarcho-syndicaliste qui présentait cette proposition. Comme syndicat autonome, cela voulait dire qu'on avait aucun droit, car nous n'étions pas reconnus par l'administration : c'est ce qui s'est produit ! Le SAT regroupait entre 50 et 60 adhérents. Le plus gros de l'ex-CFDT est parti dans la nature, écœuré par le syndicalisme. Avec le recentrage, la CFDT a perdu énormément d'adhérents. Le SAT a passé la plus grande partie de son temps à espérer être reconnu. A un moment donné, le SAT a décidé de lancer une grève du zèle. Mais, vu qu'il n'était pas soutenu, ni par la CGT ni par la CFDT, l'administration a frappé très fort. Soixante-et-un salariés ont eu des sanctions. Il s'est produit la même chose à la BNP et à Usinor-Dunkerque.

— **ML :** *Comment le SAT a-t-il évolué ?*

— **J. V. :** On s'est rendu compte que le SAT n'avait pas réussi. Alors on s'est posé la question de sortir du corporatisme, de trouver une structure importante. Certains camarades ont décidé de la recréer à la CFDT, ils représentaient la moitié du SAT. D'autres se sont encore perdus dans la nature, et une dizaine ont décidé de créer la CNT. La CNT, son intérêt, c'est qu'elle dépassait et le localisme et le corporatisme. De plus, son fonctionnement et son histoire étaient en accord avec nos idées et nos pratiques.

— **ML :** *Qu'est-ce que la CNT-PTT de Lyon ?*

— **J. V. :** La CNT est passée de 10 adhérents à 30, puis 40 adhérents en quatre ans.

— **ML :** *Que penses-tu des coordinations qui ont vu le jour ces trois dernières années ?*

— **J. V. :** Ce qui s'est passé chez les étudiants en 1986 a produit, comme en 1968, quelque chose dans la classe ouvrière. On a vu les coordinations apparaître : infirmières, cheminots, etc., ainsi que d'autres formes de lutte (les assemblées générales, par exemple). Des jeunes ont découvert que le syndicalisme pouvait être autre chose que des appareils et quelques « pèlerins » qui vont discuter de temps à autres avec le patron. Ils ont découvert qu'ils pouvaient s'exprimer, décider et agir ; enfin, que le syndicalisme pouvait être quelque chose de fort, de fraternel, d'exaltant, de vivant. On a fait pas mal d'adhésions pendant la grève aux PTT.

Le choix qu'a fait Maire de recentrer complètement la CFDT a fait apparaître un vide. Il n'y a plus de syndicat autogestionnaire et de lutte de classe. La CGT, seule, revendique la lutte de classe, mais elle est complètement inféodée au PCF et n'est forte qu'en Espagne, en France et en Italie. C'est une structure tellement rigide, figée et sectaire, que nous n'en attendons pas grand chose.

Pour nous, le problème se pose comme cela : ces coordinations, ces syndicats autonomes sont révélateurs d'une demande des travailleurs pour un syndicat autogestionnaire et de lutte de classe. La CNT va-t-elle pouvoir y répondre ? Va-t-on être capables de faire un front uni face au patronat qui, lui, est très uni ? C'est la grande question de ces trois prochaines années.

Propos recueillis par V. B.

Le congrès de la CGT

CHERS lecteurs et lectrices du *Monde libertaire*, vous avez à attendre la semaine prochaine pour lire un commentaire complet et une analyse politique du 42e congrès de la CGT. En attendant la lecture de cet article qui fera le point sur l'évolution de ce qui reste encore la première centrale de France, que vous dire que vous n'auriez appris par les médias ?

Que Krasucki soit élu à l'unanimité pour son troisième mandat semblait assuré. De même, unanimité pour le « *renforcement des fonctions* » de Louis Viannet et l'adoption du rapport d'activité d'Henri Krasucki, comme le document d'orientation (99,3%, pour le premier texte, et 99,1% pour le second...).

N'y a-t-il donc eu aucune voix discordante dans ce discours unanime qui appelait les militants de la CGT à voter Philippe Herzog ? A part des représentants de syndicats du Livre de la région parisienne (Chambre syndicale typographique parisienne, Syndicat des correcteurs) et André Deluchat, personne n'a franchement protesté contre l'étrange conception de l'indépendance de la CGT qui était démontrée à Montreuil.

Comme l'a rappelé Henri Krasucki : « *On a le droit de ne pas être du même avis que la majorité* ». Mais n'empêche... La CGT clame dans ses communiqués qu'il faut renforcer l'organisation, mais d'un autre côté l'ouverture aux non-communistes est plus que minimale. Archi minoritaires, caution démocratique ou témoins impartiaux ; nous ferons le point dans un article la semaine prochaine !

THIERRY
(Gr. Pierre-Besnard)

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

CHINE

Interview de Hua Liwshan

Cette interview a été réalisée par Radio-Libertaire le lendemain de la proclamation de la « loi martiale » à Pékin, le 20 mai 1989. Hua Liwshan est chinois, il a été « rebelle » pendant la Révolution culturelle, puis rééduqué dans les campagnes. Il a put fuir (à la nage) vers Hong Kong, avant de s'installer à Paris. Isabelle Thireau a traduit son livre : « Les années rouges ».

La rédaction

— Radio-Libertaire : *Avez-vous des informations sur ce qui se passe à Pékin ?*

— I. Thireau et H. Liwshan : D'après les conversations téléphoniques que nous avons eu avec des camarades en Chine, les grands médias décrivent correctement la situation. Le mouvement atteint toute la Chine, des grèves éclatent dans tout le pays et dans tous les secteurs. De même, étudiants et ouvriers tentent de fraterniser avec les détachements de l'armée envoyés pour rétablir l'ordre !

— R-L : *Voilà pour l'actualité. Est-ce que l'on peut revenir un peu en arrière pour comprendre ce qui se passe ?*

— I. T. : Cela fait a peu près dix ans que le Parti communiste chinois (PCC), sous l'impulsion de Deng Xiaoping, a lancé des réformes économiques : créations d'entreprises privées et libéralisation économique pour la paysannerie. Ces réformes étaient accompagnées d'une promesse : la démocratisation politique de la Chine.

En 1987, alors que le libéralisme économique amenait inflation et corruption, Hu Yaobang était limogé et la démocratie remise à plus tard.

Début 1989, un certain nombre d'intellectuels ont considéré qu'il était temps de prendre les devants. Leur première action a été de faire circuler des pétitions demandant la libération des prisonniers politiques (notamment celle de Wei Jingsheng). Les universitaires et les étudiants voulaient mettre le PCC face à ses promesses. C'est donc autour de ces actions qu'ont eu lieu les premières manifestations. La mort de Hua Yaobang et la date anniversaire du 4 mai 1919 ont servit de prétextes et ont permis d'accélérer le mouvement.

— R-L : *Quelles sont les revendications qui émergent ?*

— I. T. et H. L. : Ouvriers, paysans et intellectuels ont, en partie, des préoccupations différentes, mais ils se retrouvent tous face aux phénomènes dus à l'inflation : baisse du pouvoir d'achat ; apparition du « chômage » (y compris à la campagne) ; exode des campagnes vers les villes ; aggravation des différences sociales. Tous ces phénomènes sont dus, pour les Chinois, à la bureaucratie du PCC qui accapare et spécule sur les matières premières. Bref, ils s'opposent aux privilèges et aux abus des cadres chinois.

— R-L : *Tout cela ressemble un peu aux débuts de la Révolution culturelle. N'y a-t-il pas manipulation d'une fraction du parti ?*

— I. T. et H. L. : Je crois, en fait, que personne dans le parti n'avait intérêt à ce que ce mouvement se déroule actuellement. C'est l'ensemble du parti qui est déconsidéré, il y a une prise de conscience de toutes les couches de la population chinoise, y compris les paysans, sur le rôle néfaste des bureaucrates. Contrairement à la Révolution culturelle, les étudiants sont soutenus par tous les Chinois (universitaires, ouvriers et paysans).

— R-L : *C'est donc un mouvement contre les inégalités sociales ?*

— I. T. et H. L. : Oui, se sont les inégalités sociales engendrées par la crise et par la corruption de tous les niveaux du parti qui sont à la base du mécontentement des ouvriers et des paysans. Les étudiants réclament des réformes politiques pour contrôler les cadres du PCC et éviter un enrichissement de la seule nomenklatura chinoise : « *Ils détournent les richesses du pays* ».

— R-L : *Est-ce que les réformes en URSS et autres pays « frères » ont eu un impact sur la Chine ?*

— I. T. et H. L. : Si les manifestants mettent en avant Gorbatchev et la glasnost, c'est pour faire pression sur Deng Xiaoping. C'est pour l'accuser de retarder les réformes politiques que l'URSS a entamé. Il ne faut pas oublier que la génération « gardes rouges » est toujours là, la remise en cause des cadres du parti n'est pas pour leur déplaire. Un million de manifestants sur la place Tien Anmen, c'est beaucoup plus qu'un monome, les expériences précédentes servent !

ECOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS

IRYAN-JAYA

La forêt recule

L'INDUSTRIE indonésienne du bois, après avoir détruit les forêts de Kalimantan (partie indonésienne de Bornéo) et de Sula Wesi, se tourne résolument vers l'Iryan Jaya (ex-Papouasie occidentale) pour poursuivre ses activités. Aujourd'hui, des entreprises locales et des multinationales envisagent de transformer ses forêts en bois de papeterie et copeaux de bois pour l'exportation. D'après un récent rapport, 60% des zones boisées de cette région ont déjà fait l'objet de demandes de concessions.

Exploitation forestière et autochtones

L'un des projets les plus importants émane d'une société spécialement fondée à cet effet : la PT Astra Scott Cellulosa, filiale de Scott Paper (multinationale américaine de Philadelphie) et de PT Astra (deuxième compagnie indonésienne). Ayant facilement obtenu une concession de 35 ans sur 900 000 hectares dans le sud du pays, elle compte remplacer la forêt par de gigantesques plantations d'eucalyptus. Cette réalisation entraînera l'appauvrissement de l'environnement (épuisement de la nappe souterraine et des substances nutritives du sol), et la pollution des rivières par les usines de pate à papier. Mais il faut également souligner la présence de 15 000 autochtones des tribus Auyu sur ces lieux. Ne pratiquant pas l'agriculture, ceux-ci vivent de la pêche, de la cueillette, de la chasse et de la culture extensive de sagoutiers. L'installation de cette industrie se traduira incontestablement par leur élimination en tant que communauté.

N'ayant jamais reconnu les territoires indigènes, le gouvernement concède de vastes étendues aux multinationales, négligeant le fait que celles-ci sont habitées. Outre la remise en cause de la vie même des populations, c'est l'environnement, l'écosystème de la forêt tropicale qui sera irrémédiablement bouleversé.

L'indonésie détruit actuellement 250 000 hectares de forêts chaque année, c'est déjà suffisant, c'est déjà trop !

Jean-Claude PASCAL

Source : Survival International, 45, rue du Faubourg du Temple, 75010 Paris.

Pendant les manifestations les prisons sont toujours pleines

DANS les années 1978-1979, profitant de la lutte interne au sein du Parti communiste chinois (PCC) et des quelques brèches ouvertes par la fraction « libérale », des intellectuels et des ouvriers vont profiter de cette liberté pour fonder des revues « non officielles » ou la Ligue des droits de l'homme chinoise. Ils vont « occuper » un bout de Pékin (le Mur de la démocratie).

Pour ces anciens gardes rouges, c'est un moyen de continuer à réclamer une vraie « démocratie socialiste ». Wei Jinsheng (ouvrier électricien) se rendra célèbre en publiant un *dazibao* (*La cinquième modernisation : la démocratie*) qu'il opposait aux quatre modernisations économiques de Deng Xiaoping. Ces prises de positions l'ont amené en prison, où il est toujours. Les premières manifestations de cette année demandaient, entre autres choses, sa libération. Nous publions ci-dessous des extraits de ce *dazibao*.

« *Selon la définition des pères du marxisme, sous le socialisme ce sont les masses populaires — que l'on appelle aussi " le prolétariat " — qui détiennent le pouvoir. Demandez donc aux ouvriers chinois : "* A part le misérable salaire qu'on vous alloue chaque mois juste pour vous empêcher de crever de faim, à quoi s'étendent vos droits, sur qui, ou quoi, avez-vous pouvoir, de qui ou quoi êtes-vous les maîtres ? *" (...).*

« *Le socialisme est supposé garantir à chaque citoyen le droit de recevoir une éducation et de développer ses talents individuels, et bien d'autres droits encore — mais nous ne voyons pas l'ombre de tout cela dans la vie qui nous est faite. La seule chose que nous voyions, c'est la " dictature du prolétariat " et cette nouvelle variante de " despotisme à la russe " qui s'appelle maintenant " socialisme despotique à la chinoise ". Croyez-vous vraiment que cette voie socialiste corresponde aux besoins du peuple ? (...).*

« *Qu'est-ce que la démocratie ? La véritable démocratie, c'est la remise de tous les pouvoirs à la collectivité des travailleurs. Les travailleurs seraient-ils incapables de gérer les pouvoirs de l'Etat ? La Yougoslavie s'est engagée dans cette voie et nous montre que le peuple n'a nul besoin de despotes, grands ou petits, et que, par lui-même, il peut bien mieux garder les affaires.*

« *Qu'est-ce qu'une véritable démocratie ? C'est un système qui permet au peuple de choisir à son gré des représentants chargés d'administrer pour lui, en conformité avec ses volontés et ses intérêts. Le peuple doit en plus conserver le pouvoir de démettre et remplacer à tout moment ces représentants, pour empêcher que ceux-ci ne viennent à abuser de leurs fonctions pour se transformer en oppresseurs. Pareil système est-il praticable ? (...).*

« *A ceux qui nourrissent ce genre d'appréhensions, laissez-moi seulement dire très respectueusement ceci : nous voulons devenir maîtres de notre propre destinée, nous n'avons pas besoin de dieux ni d'empereurs, nous n'avons foi en nul sauveur, nous voulons avoir barre sur notre propre destinée. Nous ne voulons pas devenir de simples instruments entre les mains de despotes aux ambitions expansionnistes, qui pensent se servir de nous pour moderniser à leur seul profit. Ce que nous voulons, c'est la modernisation des conditions de vie du peuple. Si nous voulons réaliser la modernisation, c'est uniquement pour assurer la démocratie, la liberté et le bonheur du peuple. Sans cette " cinquième modernisation ", toutes les autres modernisations ne sont qu'un nouveau mensonge.* »

Extrait du livre Un bol de nids d'hirondelles ne fait pas le printemps de Pékin, *en vente à la librairie du Monde libertaire.*

La situation sociale au Japon

Lors du dernier congrès de la Fédération anarchiste à Rennes, le « Monde libertaire » a rencontré Philippe. Il travaille régulièrement au Japon, c'était l'occasion pour nous de faire le point, en quelques mots, sur la situation sociale dans ce pays.

La rédaction

Par la participation aux cercles de qualité, où les propositions des travailleurs ont une répercussion sur leur salaire, le capitaliste japonais a « réussi » l'intégration sociale. Le personnel des entreprises a une présence importante sur le lieu de travail, il reste quelquefois jusqu'à 22 ou 23 heures le soir en heures supplémentaires. La productivité y est toutefois moins importante qu'aux Etats-Unis. La vie dans l'entreprise est souvent vécue comme une culture de groupe, cela est souvent pesant, mais il y a impossibilité de se mettre à l'écart par une fuite individuelle qui est très mal vue. Actuellement, des ouvriers, et même des cadres, commencent à réagir contre cette culture collective, ils partent à l'heure et refusent golf et banquets avec leurs supérieurs hiérarchiques.

Il existe là-bas une grande différence structurelle entre les grosses entreprises (qui emploient un tiers des salariés japonais), où les travailleurs sont bien intégrés et employés à vie, et le reste des petites et moyennes entreprises, où les conditions de travail sont souvent difficiles. L'organisation des travailleurs dans ces dernières est très faible.

L'égalité entre femmes et hommes (au niveau salarial) n'existe pas, bien que celles-ci travaillent en grand nombre — en particulier dans les usines de textile ou d'électronique — à des postes pénibles.

Lors de la privatisation des chemins de fer, il y a eu des manifestations, des protestations, mais pas de grève, car les employés « jouaient » leur réembauche dans le privé. Par contre, il y a eu des fuites individuelles sous formes de suicides en nombre relativement important.

Les socialistes, qui contrôlent la plus grande centrale syndicale japonaise, veulent l'entraîner vers un rôle plus gestionnaire tourné vers les loisirs, loin des luttes. Ils veulent recentrer cette centrale et la fusionner avec d'autres syndicats réformistes minoritaires.

GRANDE-BRETAGNE

Nazis gays en action

LORS de ces six derniers mois, un nouveau journal est apparu sur la scène gay. Se trouvant dans les pubs et boites de nuit, à travers tout le pays, le mensuel gratuit, *Action*, proclame être le nouveau journal des gays hommes ; ce dernier contient de violents propos et calomnies anti-lesbiennes et racistes.

Dans ses dernières éditions, *Action* indiquait être un journal pour l'homme gay, comme si les lesbiennes ne faisaient soudain plus partie de notre communauté. On pouvait lire : « *L'homme gay doit revenir dans le droit chemin, retourner sur son piedestal* ». Le contenu sexiste n'était pas seulement extrême mais dominait quasiment chaque article dans le journal, qui dit prendre le dessus sur les « *gauchistes, les roses et les féministes de Capital Gay et de* Pink Paper ».

Cela, cependant, n'est que le dessus de l'iceberg. *Action* a appelé également à ce que les pubs gays soient exclusivement mâles, et pour que les « *incompétents et les non-hygiéniques soient " collés " aux deux extrémités* ». *Action* est passé, en mars, de la droite réactionnaire au fascisme, appelant à ce que les délinquants noirs soient « *pendus, noyés et exécutés sans procès* ».

Il est apparu qu'il y a un homme derrière ce journal. Il vit au 143 Streatham High Road, London SW 16 ; Tony Chadwick, l'éditeur de journaux, qui pourrait avoir une expérience militaire considérable. D'après le *Pink Paper*, Chadwick dirigeait les « chemins verts », un groupe secret paramilitaire qui s'entraînait régulièrement dans un camp, près de l'aéroport de Gatwick. Nous avons également appris que les membres des « chemins verts » qui désobéissaient aux ordres étaient « *attachés à un poteau et fouettés* ».

Le *Pink Paper* fait des recherches sur Tony Chadwick et *Action* qui, comme par hasard, était le nom des chemises noires fascistes en Grande-Bretagne durant les années 30. Lorsque les membres de *Pink Paper le visitèrent, celui-ci devint très vite violent et essaya désespérément de casser leur caméra, de battre les deux journalistes et d'abimer leur voiture. Le lundi suivant, le Pink Paper* retourna voir Chadwick, qui leur ferma la porte en disant : « *Vous, vous n'êtes rien que de la pourriture* ». Il est curieux de voir que le reste de la presse gay semble fermer les yeux.

La mairie de Lambeth (quartier de Londres-sud) dit déplorer le racisme et le sexisme d'*Action* et qu'elle refusera de renouveler la licence des pubs qui insisteront pour stocker le journal. La mairie dit qu'elle regardera si Chadwick peut utiliser son adresse privée comme adresse d'affaire (la mairie de Lambeth est, paraît-il trotskiste). Qu'est-ce que Chadwick va avoir peur...

La seule autre opposition légale à Chadwick est constituée par... la police, qui est, bien sûr, très concernée... Si le nazisme était coté en bourse, il serait sans doute parmi les valeurs les plus prisées !

Article traduit de « Direct action », journal du DAM (AIT)

Librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
(tél. : 16.1.48.05.34.08)
(M°République ou Oberkampf)

CHINE

Le printemps de Pékin

APRÈS l'intensité dramatique de ces dernières journées, qui a culminé le week-end des 20 et 21 mai avec l'instauration (restée en pratique lettre morte) de la loi martiale à Pékin, la tension semble être retombée, et c'est à une nouvelle lutte de tendances entre « réformateurs » et « conservateurs » à laquelle on assiste au sein du parti communiste, qui reste en apparence le siège du pouvoir.

Mais la réalité est autre. Désormais, le parti est nu ; il a « perdu la face » ; il n'est plus titulaire du « mandat du ciel », et à terme c'est bien vers un changement radical de régime politique et social que l'on se dirige. Reprenons toutefois le fil des événements.

Le 17 avril, au surlendemain de la mort de Hu Yaobang, ex-secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) limogé en janvier 1987, quelques milliers d'étudiants manifestent place Tian Anmem aux cris de « *Vive la démocratie* », « *Vive la liberté* ». Plus de 100 000 manifestants le 19 avril, ils tentent d'envahir la Palais du Peuple, siège du Parlement. Lors des funérailles de Hu Yaobing, le 22 avril, malgré l'interdiction de manifester, des milliers d'entre eux restent sur place pendant que l'agitation gagne la province. Le 24 avril, les étudiants de l'université de Beida à Pékin entament un boycott des cours et, le 27 avril, 500 000 personnes sont rassemblées place Tian Anmem.

Le 4 mai, jour anniversaire du Mouvement du 4 mai 1919 (1), 300 000 manifestants défilent dans les rues de Pékin en réclamant des discussions sur la démocratisation. Le lendemain, le secrétaire général du PCC, Zhao Ziyang, s'engage en faveur du dialogue, et les cours reprennent dans les jours qui suivent. Le 13 mai, un millier d'étudiants entament une grève de la faim pour l'ouverture effective du dialogue annoncé et, le 15 mai, l'arrivée à

Pékin du numéro 1 soviétique, Gorbatchev, venu normaliser les relations entre « partis frères » après trente ans de brouille, va servir de catalyseur : des dizaines de milliers d'étudiants occupent à nouveau la place Tian Anmem sous les regards des caméras du monde entier venues immortaliser le sommet historique Gorbatchev-Deng Xiaoping.

Zhao Ziyang

Dès le lendemain, le programme de la visite est perturbé et, le 17 mai, c'est une véritable marée humaine d'un million de personnes qui envahit le centre de Pékin. Toutes les couches de la population ont répondu à l'appel des étudiants : ouvriers, employés, entrepreneurs privés, journalistes, fonctionnaires dénoncent « l'affairisme officiel » pendant que la police reste étrangement invisible.

Deng Xiaoping, ridiculisé aux yeux de son hôte soviétique qui ne peut même pas se rendre à la Cité interdite, apparaît totalement désavoué : des banderoles réclament sa démission, et c'est Zhao Ziyang, chef de file des réformateurs, qui exerce de facto les pleins pouvoirs. Le 18 mai à l'aube, accompagné du Premier ministre, Li Peng, et de deux autres membres du bureau politique, Hu Qili et Qiao Shi, Zhao Ziyang se rend au chevet d'étudiants grévistes de la faim provisoirement admis à l'hôpital, et les assure qu'il considère leur mouvement comme étant « *patriotique* » et « *hautement louable* ». Malgré cela, plus d'un million de personnes se rassemblent dans le centre de Pékin. C'est par *danwei* (unités de travail) constituées que les ouvriers en grève manifestent, souvent avec l'assentiment, sinon sur instruction, de certains cadres dirigeants, reflet de la lutte interne pour le pouvoir au sommet. Quant à la police, elle est également dans la rue, mais... du côté des manifestants !

Face à l'autorité centrale divisée, le séisme se propage d'un bout du pays à l'autre, et les étudiants de province, transportés gratuitement par les cheminots qui les soutiennent, arrivent à Pékin au rythme de 50 000 par jour ! La presse aussi est de la fête. Les journalistes officiels sont de toutes les manifestations et veulent « *dire la vérité* ». C'est ainsi que le *Quotidien du Peuple* du 18 mai consacre les neuf dizièmes de sa « une » à l'agitation sociale, photographies à l'appui, et relègue dans un petit coin en bas la conclusion de la visite historique de Gorbatchev. Le 19 mai, accompagné du seul Li Peng très crispé, Zhao Ziyang se rend à nouveau à l'aube place Tian Anmem pour supplier les étudiants de mettre un terme à leur grève de la faim : image insolite de cet apparatchik les yeux embués de larmes, cherchant ses mots et faisant ce terrifiant aveu d'impuissance : « *Nous sommes venus trop tard. Pardon...* ».

Li Peng

Une telle déclaration est intolérable pour les tenants de l'orthodoxie puisqu'elle met en cause la légitimité même du parti communiste : dans la nuit du 19 au 20 mai, peu après minuit, Zhao Ziyang est écarté et Li Peng, chef de file des conservateurs, s'en remet à l'armée, dernier rempart du régime, pour mater la contestation : « *L'objectif des manifestants est de renverser le gouvernement du peuple, élu par le congrès national du peuple, et de nier totalement la dictature démocratique (sic !) du peuple* ». C'est l'instauration de la loi martiale à Pékin ; la « méthode Jaruzelski » chère à Deng Xiaoping a prévalu...

Mais les premiers instants de stupeur, et de découragement pour certains, passés, les étudiants vont démontrer la maturité de leur mouvement et leur capacité de mobilisation : Pékin est bientôt paralysée par des centaines de milliers de manifestants qui bloquent les camions militaires aux cris de « *A bas la dictature* »,

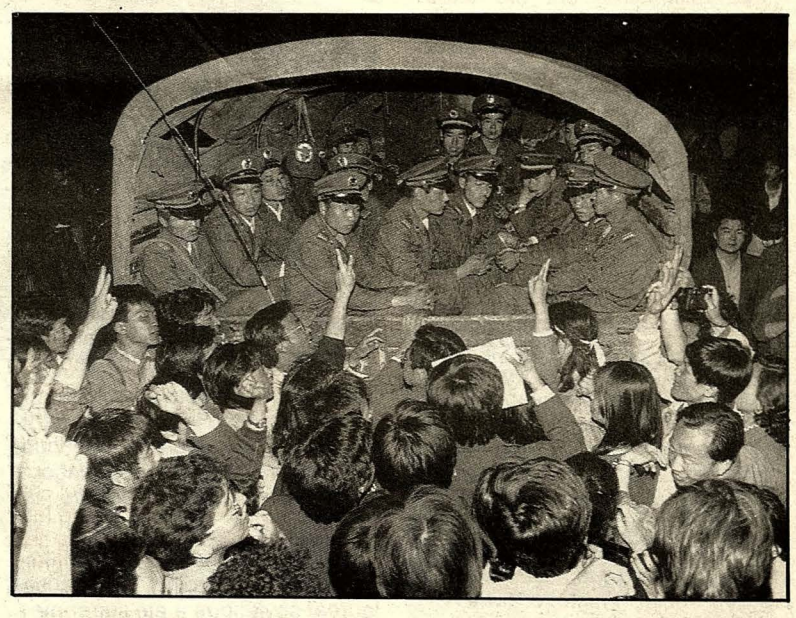

« *Le gouvernement a peur du peuple* ». On assiste à de nombreuses scènes de fraternisation ; non seulement les soldats, mais bon nombre d'officiers également, prennent fait et cause pour les étudiants. Ils estiment juste de manifester contre ces mandarins dont les enfants s'en mettent plein les poches, alors que ceux du peuple sont en train de crever de faim. En outre, l'armée n'est plus le corps d'élite qui faisait la fierté du régime. En 1979, elle a battu en retraite et a perdu de son prestige face à la redoutable armée vietnamienne. Depuis, elle est passée de 4 à 3 millions d'hommes (l'équivalent de 150 000 à l'échelle de la France !) et est composée essentiellement de fils de paysans sans éducation, ainsi que de chômeurs, voire de délinquants. De plus, elle est déboussolée, n'ayant plus aucun représentant au bureau politique du PCC, et elle n'est donc pas fâchée de rendre à ce dernier la monnaie de sa pièce.

Le week-end du 20 et 21 mai va constituer un tournant. L'épreuve de force a échoué devant le pouvoir tranquille et non-violent de la rue. Paradoxalement, alors que les étudiants réclament essentiellement la « démocratisation », les ouvriers, qui ont rejoint en masse le mouvement, font preuve de beaucoup plus d'audace, demandant le renversement du « *gouvernement pourri* » et même du « *système* ». Des manifestations importantes ont également lieu en province dans les principales villes avec pour slogans « *Li Peng fasciste* », « *Deng, vas te reposer* », et surtout — avertissement sans frais pour le régime communiste qui en est le principal investisseur —, Hong-Kong a connu, le dimanche 21 mai, la plus grande manifestation de son histoire : un million de personnes, soit un habitant sur six ! Le monde entier a les yeux tournés vers Pékin.

Zhao Ziyang ou Li Peng ?

Le 23 mai, des centaines de milliers de personnes défilent dans Pékin, réclamant le départ de Li Peng, et la très officielle agence Chine Nouvelle en donne un large écho, signe d'un retour du balancier en faveur de la faction réformiste. « Disparu » depuis l'instauration de la loi martiale, Zhao Ziyang est à nouveau cité es-qualité de secrétaire général du PCC. La mobilisation populaire se poursuit le 24 mai, amenant sans tarir boissons et nourriture aux étudiants, lesquels ont en outre récolté depuis le début du mouvement plus d'un million de yuans (2) sous forme de dons.

Face à la vacance du pouvoir, l'armée, tout en étant elle-même sujette à des tiraillements internes, apparaît alors en position d'arbitre mais, ce 25 mai, la situation semble des plus confuse. L'armée s'est retirée dans des casernes loin de Pékin, le nom de Wan Li, le président de l'Assemblée nationale qui rentre précipitamment d'un voyage aux Etats-Unis, est fréquemment cité au poste de Premier ministre pour seconder Zhao Ziyang, qui tente de recoller les morceaux épars d'un pouvoir civil de plus en plus déliquescent, et une rumeur insistante fait état d'un « complot » ourdi par Deng Xiaoping et Yang Shankun, le président de la République, pour faire intervenir l'armée, arrêter Zhao Ziyang et remettre en selle Li Peng.

De toute façon, *rien ne sera plus comme avant*. Le régime communiste a échoué et le peuple le sait.

Dix ans de réforme économique débridée ont entraîné certes une hausse générale du niveau de vie, mais en réalité des progrès sensibles pour quelques uns et, par contre, la stagnation de la majorité, c'est-à-dire des disparités sociales de plus en plus marquées entre les nouveaux riches, entrepreneurs privés et paysans à 10 000 yuans et plus, la corruption aidant, monopolisée d'ailleurs par les enfants de la nomenklatura en place, et les employés et ouvriers aux salaires rongés par l'inflation. C'est cette corruption systématique que les étudiants veulent abattre et ils veulent la doubler d'une réelle ouverture politique face à un pouvoir figé préoccupé avant tout de préserver ses privilèges. Le soutien massif qu'ils ont reçu de toutes les couches de la population signe la condamnation du régime. Quoi qu'il arrive, « démocratie » et « liberté » sont plus que jamais à l'ordre du jour. Le printemps de la commune de Pékin durera ce qu'il durera, mais par sa maturité, sa capacité d'auto-organisation, sa non-violence offensive et son esprit de solidarité, il peut être considéré comme le prélude d'une alternative libertaire.

GANDINI

(1) « Tout est possible » de l'auteur dans le Monde libertaire *du 4 mai.*
(2) Environ 1,60 F.

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

« CÉLÉBROMANIE »

Fiction et réalités

CETTE fin des années 80 est privilégiée en commémorations : en 1987, le millénaire des Capétiens et le soixante-dixième anniversaire d'Octobre 1917 ; l'année suivante, le millénaire de la christianisation de la Russie kiévienne, et maintenant, en 1989, le bicentenaire de la Révolution française.

Les millénaires ont été fêtés avec une certaine discrétion, due probablement à l'éloignement dans le temps ; en revanche, le Kremlin a célébré avec un grand faste, hiérarques du parti en chapeau mou alignés en rang d'oignons au-dessus du Mausolée de Lénine, la prise du pouvoir par « Vladimir Ilitch » et ses compagnons. Après le rituel défilé de missiles auto-tractés, la manifestation « spontanée » de citoyens soviétiques et quelques petits signes de la main, le secrétaire général du parti communiste, Mikhail Gorbatchev, a prononcé un discours fleuve à la séance solenelle du comité central. Extrayons-en quelques passages épiques :

« *Soixante-dix ans nous séparent des journées inoubliables de la Révolution d'Octobre 1917. De ces journées légendaires qui ont inauguré l'époque nouvelle du progrès social, l'histoire authentique de l'humanité.*

« *Octobre 1917 est, en vérité, l'heure de gloire de l'humanité, l'heure de son aurore. La Révolution d'Octobre est une révolution réalisée par le peuple, pour le peuple, pour l'homme, pour sa libération et son essor.*

« *Tout anniversaire est un moment de fierté. De fierté pour les réalisations accomplies. Le sort nous a réservé de très lourdes épreuves. Et nous nous en sommes tirés avec honneur. Plus que cela. Nous avons arraché le pays à la ruine et à l'arriération, nous en avons fait un Etat puissant, nous avons métamorphosé la vie de notre pays, nous avons totalement transformé l'univers spirituel de l'homme.* » (1).

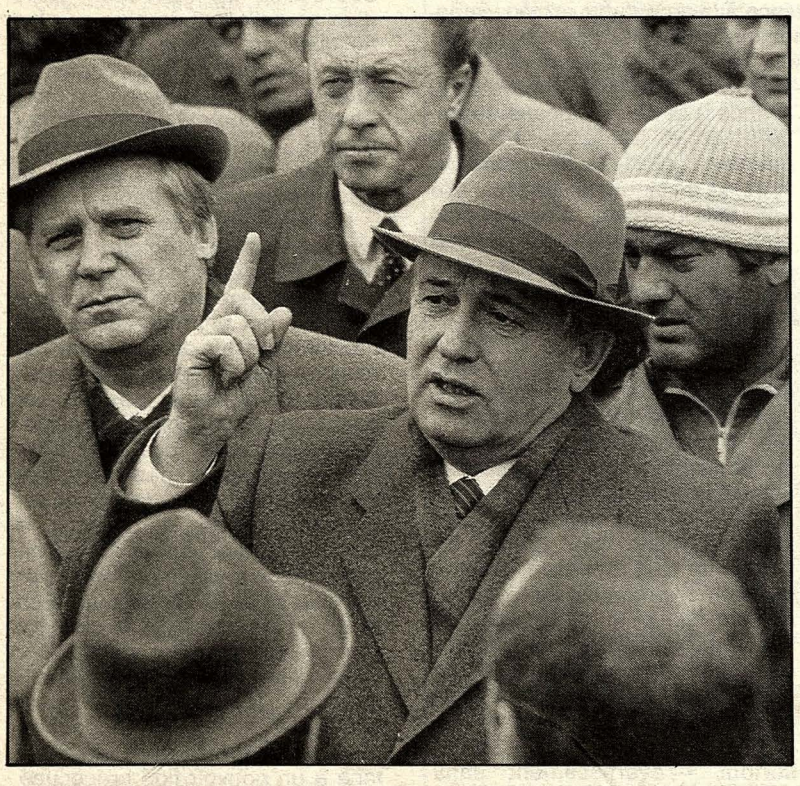

Un nouveau manuel d'histoire

Tout le rapport du promoteur de la fameuse pérestroïka, interrompu à maintes reprises par de « *vifs applaudissements* », expose une explication aussi radieuse qu'enthousiaste de l'évolution du régime. Pourtant, cet aspect idyllique a été fortement remis en cause depuis, au point que le ministère de l'Enseignement supérieur d'URSS a lancé un concours, ouvert jusqu'au 1er octobre 1988, pour l'élaboration d'un nouveau manuel d'histoire du parti, lequel devra « *apporter une critique argumentée des falsifications de l'histoire et de l'activité du PCUS* » (2).

Fait encore plus extraordinaire, l'épreuve d'histoire du baccalauréat soviétique a été supprimée en 1988 ! Ceci, en attendant la parution d'un nouveau manuel plus conforme au nouvel esprit de la direction (3).

La connaissance du passé est donc encore très aléatoire en Russie ; et n'est-il pas à prévoir qu'elle fluctue selon les nécessités du régime ; quoi qu'il en soit, on peut constater déjà un résultat tangible à ces efforts pour offrir un visage présentable à l'opinion internationale. L'effet escompté par les partisans du « *progrès social et de l'histoire authentique de l'humanité* » (4) dépasse tous les espoirs : les banques européennes se livrant à la surenchère pour proposer des crédits alléchants. Ce phénomène n'est pas sans rappeler l'époque des fameux « emprunts russes » du début du siècle. Le temps est loin où les dirigeants communistes prédisaient l'agonie prochaine du capitalisme ; désormais, ils préfèrent solliciter ses faveurs financières pour développer leur économie et subvenir aux besoins les plus élémentaires de leur population, « arrachée » officiellement à la « *ruine et à l'arriération* ». La « métamorphose » n'est donc pas là où elle est indiquée.

Sur le plan de « l'univers spirituel de l'homme », la presse soviétique annonce régulièrement de nouvelles réhabilitations « judiciaires » de victimes des purges staliniennes des années 1936-1938 ; leur réhabilitation politique — reintégration posthume au sein du parti — reste cependant « *en cours d'examen* » et paraît même loin d'être acquise (4). Quant au « peuple » et à la « libération de l'homme », les historiens soviétiques fournissent eux-mêmes des estimations effroyables sur le bilan en vies humaines du stalinisme : onze millions de paysans victimes de la collectivisation forcée, entre 1929 et 1934, et près de sept millions de victimes de la répression intérieure durant la guerre de 1941-1945 (5) !

Le double langage

Bien entendu, toutes les critiques portent sur la période d'après la mort de Lénine ; celle où il a été au pouvoir — entre 1917 et 1924 — demeure totalement taboue. Il n'est nullement question d'ébranler le régime, de remettre en cause sa légitimité tirée de l'année 1917. Relevons, en outre, la bizarrerie de la traduction officielle en français des termes « pérestroïka » et « glasnost » ; si on en croit le dictionnaire édité par Moscou, le premier terme peut avoir trois sens : « *1. reconstruction (d'un bâtiment, etc.) ; 2. réorganisation, réaménagement ; 3. adoption d'une autre conception (idéologique), d'un autre mode d'activité.* » Comme on le voit, il n'est nullement mentionné le sens de « restructuration ». De même, « glasnost », terme juridique, se traduit par « *publicité, livrer à la publicité, rendre public* » (6). Ici aussi, aucun sens de « transparence ».

Qu'est-ce à dire ? Y aurait-il un sens des mots restreint, à usage interne, et un autre plus ouvert et favorable, à destination de l'étranger ? Serait-ce en filiation avec les célèbres villages de Potiemkine, tout en décors et en carton, que le favori de Catherine II faisait transporter tout au long du voyage de l'impératrice en Ukraine, afin de lui démontrer la splendeur et la prospérité de la contrée ? Ou bien encore serait-ce la non moins connue spécialité nationale des poupées-gigognes russes — les matriochki — correspondant à autant de vérités différentes ? Une vérité pourrait donc en cacher une autre, plus petite et « moins vraie » ? L'ambiguïté même du terme en russe pourrait le laisser penser, puisque la vérité peut à la fois s'exprimer par *pravda* — titre d'ailleurs du quotidien officiel du régime depuis 1917, bien que convaincu de mensonge délibéré depuis des décennies, si l'on en croit ses propres révélations d'aujourd'hui —, et par *istina*, avec une nuance un peu plus forte. Il y aurait par conséquent une sorte de « vraie-fausse vérité » et une autre de « vraie vérité » ! Il convient ainsi d'être très précis sur l'emploi et la signification exacte des mots et de débusquer autant que possible la distortion qu'ils peuvent entraîner dans la réalité, comme nous venons de le constater par le décalage entre le discours de commémoration de Gorbatchev et la situation réelle du pays.

Le plus étonnant dans l'existence de ce double langage des dirigeants de l'URSS, c'est qu'il soit plus ou moins implicitement reconnu par leurs homologues occidentaux. Le président français François Mitterrand, lors d'un récent voyage à Moscou, au cours d'une interview télévisée, a déclaré, à propos de l'évolution du régime soviétique : « *Les progrès sont évidents, tout le monde le sait. On sait bien qu'il se passe quelque chose de très important en Union soviétique et que ce quelque chose va dans le sens d'une plus grande ouverture, d'une plus grande liberté (...). Est-ce que cela peut correspondre aujourd'hui à l'idée que je me fais d'une démocratie telle que nous la pratiquons dans le monde occidental ? Non. (...) Alors, moi, je regarde cela, on ne peut pas toujours se référer à sa propre règle, il faut savoir aussi de quelle manière l'évolution se fait.* » (7). En conclusion, Mitterrand a estimé que l'URSS était un partenaire qualifié pour discuter des droits de l'homme, et a acquiécé pour le projet d'une conférence sur la question de ces mêmes droits, en 1991, à Moscou. En corollaire, il a également affirmé qu'on pouvait « *s'attendre à de nombreux accords de toute sorte, de caractère public et de caractère privé. C'est une affaire de volonté, et c'est une question d'intérêt, et notre intérêt est là. La puissance publique, l'Etat, fait son devoir, des crédits sont ouverts, il appartient aussi aux entreprises privées de faire l'effort qui convient* ». La *realpolitik* est le fin du fin sitôt que l'on aborde les impératifs de l'économie de marché, et il ne saurait être question de chipoter la traduction exacte de « démocratie » en russe.

Deux commémorations

La proximité des commémorations d'Octobre 1917 et de 1789 invitent inévitablement à un rapprochement. Lors de son discours à l'ONU, Mikhail Gorbatchev l'a rapidement mentionné : « *Deux grandes révolutions, la Révolution française de 1789 et la Révolution russe de 1917 ont exercé un puissant impact historique et nationalement changé la marche du monde* », cela pour mieux l'éluder en concluant que : « ***Mais aujourd'hui*** *nous sommes face à un monde différent pour lequel nous devons rechercher une voie différente vers l'avenir* » (8). C'est aller un peu vite en besogne et faire fi des « *heures de gloire de l'humanité* » à trop bon compte. S'il fut un temps où les études parallèles des deux événements étaient de mise, dorénavant, la plupart des auteurs se contentent de brefs rappels et n'insistent guère. Pour notre part, nous considérons bien au contraire comme très opportune une analyse comparative complète de ces deux révolutions, dans leurs moyens et leurs résultats. Ce qui d'ailleurs ne peut déboucher que sur un bilan commun critique (9).

A. SKIRDA

(1) Les nouvelles de Moscou, *supplément au numéro 45, novembre 1987.*
(2) Le Monde, *du 17 juillet 1987.*
(3) Ibid, du 27 mai 1988.
(4) Ibid, du 9 février 1988.
(5) Ibid, du 2 octobre 1987.
(6) Dictionnaire russe-français, *par l'académicien Chtcherba, Moscou, 1959, p. 434 et 117.*
(7) Le Monde, *du 27-28 novembre 1988.*
(8) Ibid, du 9 décembre 1988.
(9) Ce texte est l'introduction à un ouvrage à paraître sur un parallèle entre les révolutions française et russe.

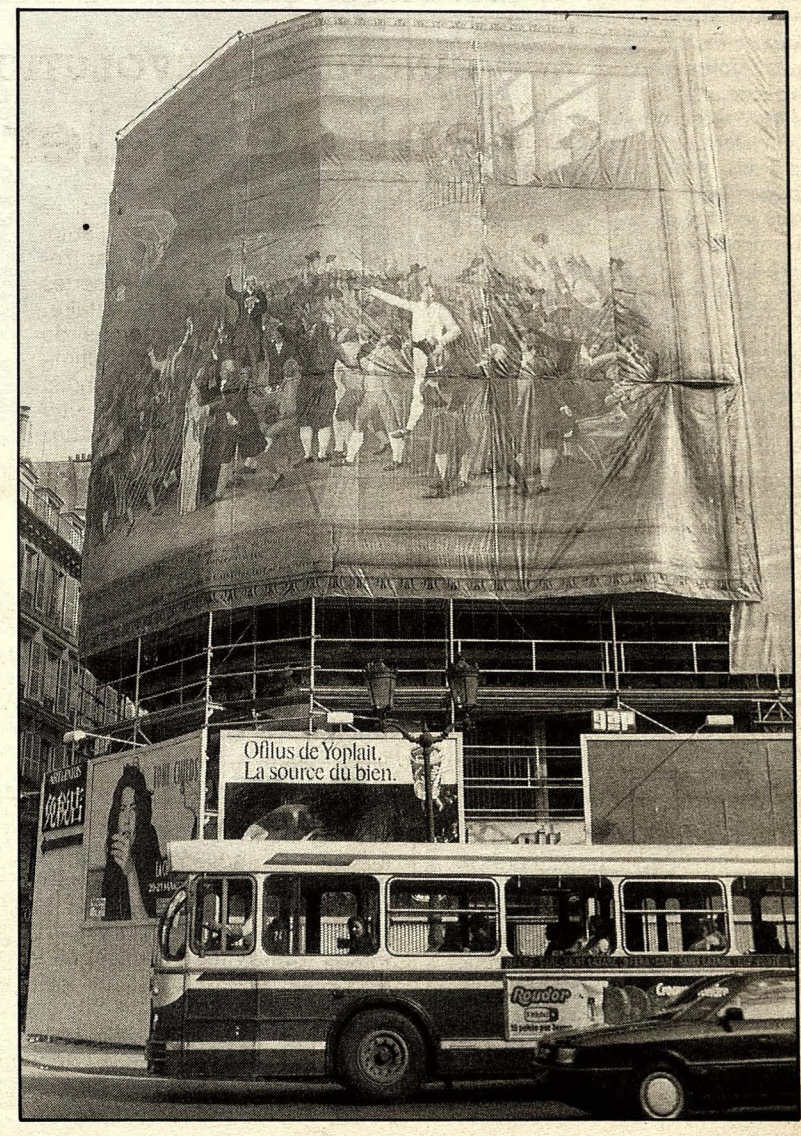

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

NOTE DE LECTURE

« La révolution surréaliste »

« POURQUOI une fusion organique n'a-t-elle pu s'opérer à ce moment entre éléments anarchistes proprement dits et éléments surréalistes ? J'en suis encore, vingt-cinq ans après, à me le demander. Il n'est pas douteux que l'idée d'efficacité, qui aura été le miroir aux alouettes de toute cette époque en a décidé autrement... » (*Entretiens,* 1913-1952, d'André Breton avec André Parinaud).

L'enjeu du rapport entre l'art et la vie

Pourquoi la révolte surréaliste s'est-elle transformée en école institutionnalisée ? Pourquoi le mouvement libertaire doit-il trouver une des formes de sa réalisation dans la création artistique ?

Voilà les deux questions, apparemment sans lien, auxquelles le livre de Louis Janover : *La révolution surréaliste* permet de répondre. L'enjeu est bien celui du rapport entre l'art et la vie. Dans l'œuvre, une connaissance de soi et du monde est engagée, et pas seulement celle des livres, et pas seulement celle de la logique. La création ne serait rien non plus sans la liberté qu'elle manifeste, à la fois dans son origine et dans ses productions effectives. Enfin, la meilleure lecture de l'art, s'il en est une, passe par le désir : celui de la rencontre de l'homme singulier et de l'humanité. Tout cela se tient jusqu'à la volonté vécue et exprimée de « changer la vie ». En effet, où serait l'efficacité de l'art s'il ne nous donnait pas, en nous transformant, l'impression que le reste peut suivre ce changement opéré de l'intérieur ?

« *La poésie faite par tous* », préconisée par les surréalistes, devait rendre à chacun une capacité de création qui lui était dûe en tant qu'homme. Et ce n'est pas rien de s'apercevoir que les mots peuvent étendre leur sens, s'accoupler à l'inattendu et, pourquoi pas, au hasard objectif. Les réalités que nous pouvons toucher par l'intermédiaire de ces mêmes mots s'en trouvent modifiées, ou du moins est-ce là ce que nous devons espérer. Sans prétendre arriver d'un coup de baguette magique à la transformation matérielle du monde, un nouvel espace de communication doit devenir possible. Comment ne pas attendre que les rapports humains qui régissent notre société en soient profondément bouleversés ? Pourquoi alors l'échec de la révolution surréaliste démontré par Janover dans son ouvrage ?

Bakounine, dans son livre *Dieu et l'Etat*, rappelait que la force de la pression sociale était plus pernicieuse et plus dangereuse que l'autorité étatique. Voilà bien le point d'ancrage où le mot révolution prend tout son sens, à la fois pour l'expérience surréaliste et le projet libertaire. Au-delà du politique, où l'homme perd toujours une partie de son âme, apparaît une base sociale qui perd de vue ce pour quoi elle s'est constituée, sans oublier ce par quoi elle existe, et il faudrait parler ici de ces réseaux économiques qui nous enserrent.

Au refus dadaïste du conformisme, les surréalistes ont fait suivre les exigences « scandaleuses » d'un nouvel art qui n'a véritablement ému que les couches concernées des créateurs professionnels et de leurs acheteurs potentiels. Le large public s'est avisé de tout ceci lorsque le circuit marchand entre les uns et les autres a fait monté les prix jusqu'à la consécration. Que cela soit dans l'indignation de certains ou dans l'admiration de quelques autres, cela ne change rien à l'affaire. Ainsi que nous le montre très bien Janover, les surréalistes ont vite changé le projet initial de révolte absolue en révolution intérieure purement artistique, quand les communistes (associés un temps à leur mouvement) ont, eux, battu une sorte de retraite de Russie à l'envers. La coupure entre l'art et la vie semble irréversible, comme s'il fallait toujours que l'on renonce à l'un pour que l'autre vive. Il faut que les anarchistes étudient cette question et en changent les données.

Janover nous épargne la trop simple explication d'un manichéisme ou d'un opportunisme de chacun des partis, permettant de comprendre pourquoi cela n'a pas fonctionné ensemble. Cet échec, dont nous devons nous servir pour le futur, ne dépend pas seulement du grand inquisiteur Breton ni des grands méchants loups communistes. Il vient aussi et surtout de ce public capable de ne prendre au sérieux un mouvement artistique que s'il est institutionnalisé et commercialisé. Si je dois avouer que vous ne trouverez pas cette idée dans l'ouvrage de Janover, les réflexions que l'on peut en tirer peuvent vous conduire à reconnaître l'urgence d'une action libertaire à ce sujet.

La pression sociale qui s'est exercée autour du surréalisme n'a pas été que le fait des acteurs mis en valeur sous les feux de la rampe. La société a prouvé qu'elle pouvait digérer les scandales du non-conformisme, jusqu'à pouvoir galvauder aujourd'hui l'autrement symbolisé par le mot surréalisme. Tant que la séparation se maintient entre la création et la vie sociale, les règles du conforme peuvent bien se diluer dans le goût du jour ; l'essentiel est sauf.

Qui pourrait encore prétendre que l'art ne sert à rien dans la lutte qu'il faut accomplir chaque jour pour une plus grande liberté ? Qui ne pourrait comprendre que la révolution sociale nécessaire à l'accomplissement de cette liberté ne peut outrepasser la réunion enfin consommée de la création et de la vie ? Après avoir lu *La révolution surréaliste* de Janover, vous saurez bien tirer vous-mêmes les leçons de l'échec surréaliste. Il vous restera à regarder d'un œil différent tout le potentiel révolutionnaire de l'art, pourvu qu'il retrouve la base sociale autrement que par l'amour des belles choses et de l'argent.

CHARLOTTE
(« Les courants d'art s'envolent »)

Le livre de Janover, La révolution surréaliste, *est en vente au prix de 80 F à la librairie du Monde libertaire.*

CINÉMA ET RÉVOLUTION

« Vent de galerne »

PRÉSENTÉ en avant-première du Festival européen de critique historique du film de Perpignan, *Vent de galerne* retrace le périple d'une population vendéenne emportée par la tourmente qui plongea la Vendée dans les événements tragiques que l'on sait. Le choix d'acteurs anonymes, issus des scènes théâtrales, la sobriété des décors, tout est mis en place pour accréditer l'aspect historique recherché par l'auteur. Bernard Favre nous présente son film comme le témoignage plébéen d'un village vendéen qui se soulève contre l'Etat républicain centralisateur, pour protester contre la conscription obligatoire. Le film s'évertue à montrer une population solidaire, naïve aussi, une paysannerie fière de ses principes, qui se mobilise pour défendre son bon droit, en laissant apparaître les contradictions de l'histoire (?).

Jusqu'ici, tout tient à peu près la route. Mais l'auteur prend un virage hasardeux quand il lance, dans sa présentation : « Vent de Galerne *est un vent libertaire* », emboîtant le pas sur les critiques acerbes qu'il avait subies lors de la projection du film à Nantes et à Saumur. De libertaire, on ne peut, hélas, approuver que la révolte spontanée face à la conscription. S'agenouiller devant la bannière et la croix, s'organiser sous l'autorité de l'aristocratie contre-révolutionnaire, ne relève certes pas d'un comportement libertaire, mais plutôt d'une recherche de protection des anciennes légitimités déchues. C'est ce que nous montre *Vent de Galerne*, une population révoltée, perdue, orpheline, perturbée, bafouée par les abus d'une Convention qui prend des décisions et les impose par la force.

Cette population répondra d'abord par des attaques de « guérilla », puis ira remettre sa force collective aux mains de ses anciens maîtres et seigneurs, pour faire front commun contre les « nouveaux tyrans ». Il n'est point besoin de rajouter que les républicains tiennent le mauvais rôle du début à la fin où, apothéose oblige, un massacre impitoyable clôt le champ de la pellicule. Les exactions des Vendéens sont à peine effleurées, voire occultées, l'auteur se confinant dans un témoignage à sens unique de l'horreur de ce que certains intellectuels appellent « le génocide vendéen ».

La qualité du jeu des acteurs demeure remarquable... Il est regrettable de constater, une fois de plus, la difficulté de soutenir la rigueur historique d'un événement qui alimente aujourd'hui les révisionnistes de l'histoire de la Nouvelle Droite.

Tel n'était sans doute pas le but recherché par Bernard Favre, mais son désir de nous montrer l'agonie d'une population prise dans un tourbillon infernal, plonge son œuvre dans une ambiguïté malsaine. Car si le massacre des Vendéens doit être dénoncé sans ménagement, il doit l'être sans mystification affective ou émotionnelle, encore moins idéologique, sans comparaison, aucune, par une extrapolation magique dans l'histoire, comme cela a souvent été le cas.

Le massacre des Vendéens méritait mieux que *Vent de Galerne*, par égard aux victimes des deux côtés (voir *Monde libertaire* n° 747), mais aussi par égard au spectateur d'aujourd'hui et de demain, qui regardera *Vent de Galerne* comme un témoignage de la Révolution.

Bernard Favre dit s'être fait traiter de « réac » à Saumur, de gauchiste à Nantes... Le public de Perpignan a applaudi le film, les avis sont partagés. Mais, de grâce, que *Vent de Galerne* ne soit plus présenté comme un « vent libertaire »...

Hugues et Georges

Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Vendredi 2 juin
« H. comme hasard » (12 h à 14 h) : l'Himalaya (1ere partie), rediffusion.
« Les bananes ça pousse à l'envers » (21 h à 22 h 30) : le festival du Café-théâtre d'Evry (extraits de spectacles).

Samedi 3 juin
« Chronique syndicale » (11 h 30 à 14 h 30) : les luttes en province et un dossier sur l'Afrique.
« Blues en liberté » (22 h 30 à 24 h) : les cuivres dans le blues.

Dimanche 4 juin
« La matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : l'atlas des libertés.

Mercredi 7 juin
« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : tout sur les nouvelles techniques de reproduction, avec Françoise Laborie.
« Les damnés de la Terre » (20 h 30 à 22 h 30) : avec comme invité le Comité contre la répression au Maroc.

N°754 JEUDI 1er JUIN 1989

EUROPE

L'Acte unique de 1993

IL existe un certain paradoxe à causer encore de l'Europe, tant le thème fonctionne comme incantation semi-magique dans l'ensemble du débat politique français. Cette invocation de la « Jérusalem céleste » de 1993 (lieu mythique où se dissiperaient toutes les difficultés) a tenu lieu d'argumentaire aux présidentielles et aux législatives. Et cela n'est pas sans effets de censure, tant ce lieu commun aux néo-libéraux ou aux sociaux-démocrates se retrouve immédiatement paré de toutes les vertus : économiques, politiques, culturelles... Répétons-le pourtant : l'Acte unique européen est lourd de risques.

Le « Grand Marché » est un marché de dupes. C'est aujourd'hui l'Europe des marchands, des canons et des fichiers qui s'installe. C'est l'Europe de l'hyper-sélection universitaire et de la médiocrité culturelle qui pointe à l'horizon. Et 1993 débute en juillet 1990. On l'annonce évidemment fort peu, mais cette date précédera celle des marchandises, que prépare l'Acte unique. Ainsi en ont décidé les ministres des Finances des Douze le 13 juin 1988 à Luxembourg. Un accord en tous points inacceptable.

L'Europe du capital libre

Il organise la libération totale des mouvements de capitaux au sein de la CEE à compter du 1er juillet 1990. Enfin, entendons-nous : il est justement parfaitement impossible de l'organiser. Bientôt, tout possédant de titres financiers pourra ouvrir un compte dans un pays membre autre que le sien, acquérir des titres étrangers, etc. Cette « liberté » du lieu de placement des capitaux apparaît comme une légitimation à l'évasion fiscale. Car cela signifie concrètement que si une institution financière propose une rémunération plus élevée que les autres, pour un type de placement donné, elle comptera l'essentiel des capitaux et de l'épargne disponible. Or, en France, comme l'établit le rapport Lebegue (juin 1988), les revenus des capitaux placés font malgré tout l'objet d'une imposition comparativement assez lourde : 26% sur les revenus d'obligations ; 47% sur les bons à terme et les bons de caisse ; 52% sur les bons anonymes. Et surtout, la France demeure le seul pays de la CEE où les revenus du capital sont déclarés par un tiers (l'intermédiaire financier, banque ou autre, qui a effectué le placement financier pour le compte du détenteur de titres financiers) et sont donc controlables par le fisc.

A l'inverse, en RFA, les revenus du capital sont déclarés — ou non — par le bénéficiaire. Ainsi, 70% à 80% des revenus d'obligations échappent ici au fisc. Les Allemands ne déclarent, dans leurs revenus, que 20% environ des intérêts et dividendes qu'ils touchent ! Pratique dont pourront, dès juillet 1990, profiter les capitalistes français.

Ajoutons qu'au Luxembourg ou au Royaume-Uni les taux d'imposition sont encore plus faibles qu'en RFA. Dans un an, il fera bon détenir des titres financiers. D'autant que l'on sait, d'autre part, que l'extrême efficacité du contrôle fiscal sur l'épargne, qui fait règle en France (bordereau de coupons, déclaration des valeurs déposées chez les intermédiaires financiers en cas de succession, droit de se faire communiquer les comptes bancaires), ne sera pas étendu aux autres pays de la Communauté.

La France devra donc, comme d'habitude, s'aligner « vers le bas » de peur de voir les paradis fiscaux européens aspirer l'ensemble des capitaux et de l'épargne. Car dès le 1er octobre 1989, par exemple, les établissements financiers européens pourront vendre des SICAV aux épargnants français.

Pour l'instant, par le volume de ses SICAV ou autres « Fonds communs de placement », la France écrase ses voisins : 1 500 milliards de francs, soit la moitié du stock européen. Mais cette masse, à l'heure actuelle protégée par les frontières, risque de se dégonfler d'un coup en 1990, au profit des pays voisins (le Luxembourg, par exemple). Afin d'éviter un trop vaste « tourisme des capitaux », les autorités monétaires françaises débutent déjà les opérations d'harmonisation par le bas : le Trésor vient notamment d'annoncer son souhait d'autoriser, en France, les SICAV dites « feuilletées » ou « à compartiments », très prisées au Luxembourg, mais encore bannies dans l'Hexagone.

Tout est bon désormais pour donner des gages supplémentaires aux détenteurs de titres financiers. L'Europe aidant, les autorités monétaires françaises se montrent à leur endroit plus laxistes que jamais. Mais il y a plus grave. En soumettant la fiscalité de chaque pays à un referendum quotidien des détenteurs de gros revenus (donc de titres financiers), la libération des mouvements de capitaux décidée le 13 juin 1988 va aggraver les inégalités. Les processus et enchaînements à venir sont en effet fort clairs. La logique de la concurrence des fiscalités entre Etats va aboutir à favoriser l'évasion fiscale dans des proportions telles qu'elle équivaudra à exonérer d'impôt sur le revenu la grande majorité des produits du capital, à commencer par les plus gros portefeuilles. Or, les charges que les revenus du capital ne paieront plus, il faudra bien les trouver quelque part. Il faudra bien les transférer sur les revenus du travail. Voilà qui ne va pas véritablement renforcer l'égalité fiscale.

L'impôt sur le revenu va devenir essentiellement un impôt sur les salaires. Les salariés paieront davantage. Et les revenus du capital échapperont à toute imposition ou, au pire, pour eux, supporteront une mini-retenue à la source ou un micro-avoir fiscal toujours beaucoup moins élévé que par l'imposition française actuelle (pourtant fort limitée) sur les hauts-revenus.

Le meilleur des mondes libéral

Les évolutions que nous annonçons là ne constituent malheureusement pas des divagations utra-pessimistes de partisans d'un repli nationaliste frileux. Elles sont reconnues comme quasi-inéluctables par à-peu-près tous les économistes, et énoncées telles quelles par les néo-giscardiens et très européens Michel Albert et Jean Boissonnat (dans *Crise, krach, boom*, Le Seuil, 1988).

Mais tout ceci — ces manques à gagner pour les collectivités nationales — ne va pas arranger les recettes budgétaires des pays membres de la CEE... ni le financement du budget communautaire, chaque Etat ayant dès 1990 encore moins de moyens à mettre à la disposition des projets communautaires. La liberté sans frontières pour les détenteurs de capitaux vide ainsi la coopération européenne de toute possibilité financière, donc de toute substance. En parler encore relève dès lors d'une entreprise de mythification et de mystification. La coopération européenne tellement louée fait place de fait à l'Europe du « moins disant réglementaire », du « moins disant fiscal ». D'une confédération ou d'une fédération d'Etats, la directive du 13 juin, tout comme l'Acte unique, l'oriente en réalité vers une zone de libre échange totalement déréglementée, et parfaitement alignée sur les exigences du marché internationalisé des capitaux. Il n'en demeure pas moins ahurissant de constater que toutes les forces politiques françaises acquiescent à ce processus. A droite comme à gauche, tous nous prédisent le meilleur des mondes européens possible : pourquoi s'inquiéter ? Moins de budget, c'est renforcer l'initiative privée, nous dit-on. C'est favoriser les mouvements de capitaux qui soi-disant savent automatiquement, eux, où se trouve la rationalité et l'efficacité économique. Quelle plaisanterie ! Si capitalistes et salariés possèdaient des intérêts convergents, peut-être que cela se saurait. Peut-être que ceci s'apercevrait dans les faits. Or, ceux-ci se nomment toujours austérité, précarisation, voire pauvreté pour le monde du travail. Ceux-ci prennent toujours l'aspect de la domination et de sa reproduction. Pour les technocrates néo-sociaux-démocrates qui font aujourd'hui l'Europe de demain, la vieille rengaine libérale sur l'automatique justice et harmonie de « la main invisible » du marché tient lieu de pilote automatique. L'ennui consiste en ce que les 320 millions de passagers embarqués d'office dans cette galère se trouvent dépourvus de toute possibilité de fixer eux-mêmes leur cap et leur destination. Sauf si ils luttent.

Willy PELLETIER
(Gr. Benoît-Broutchoux de Lille)
et Philippe BOURSIER
(Gr. Emma-Golman de Bordeaux)

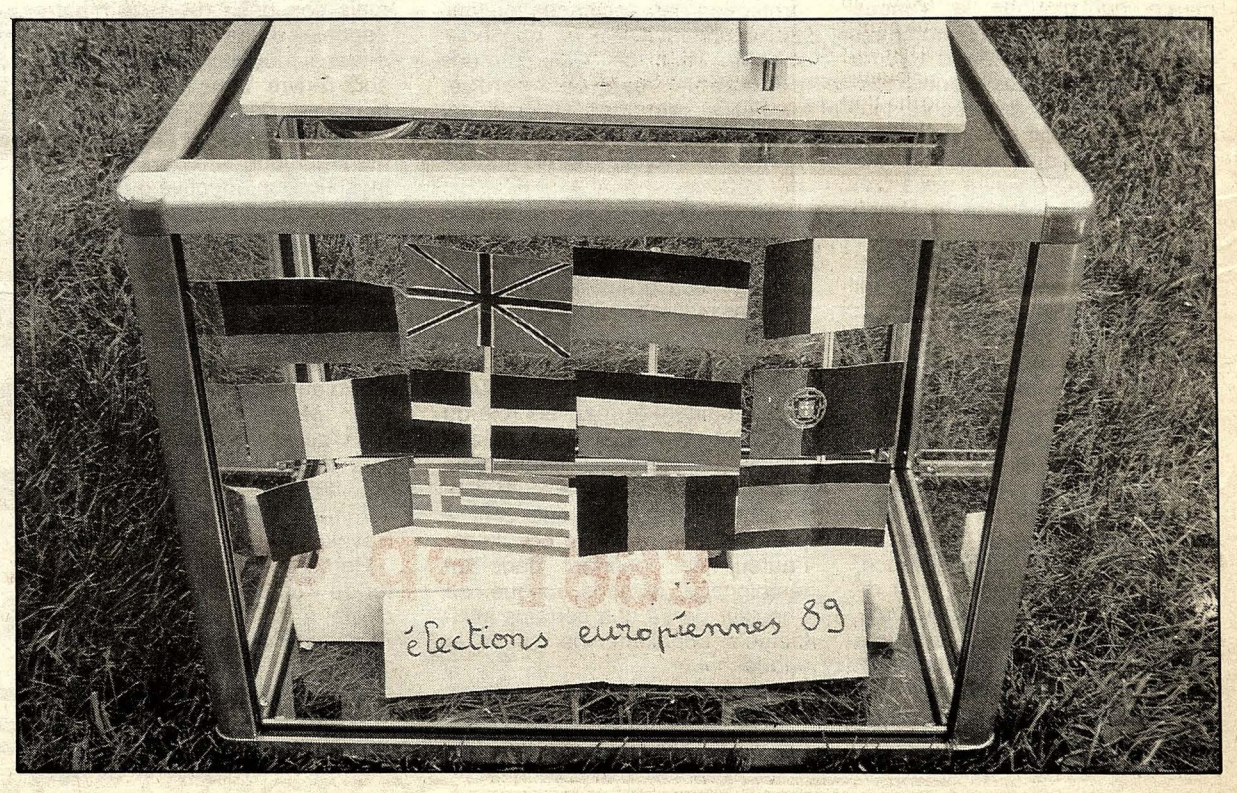

SOMMAIRE

- **PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste.**
- **PAGE 3, Immigration : Editorial, La loi Joxe, La riposte à la loi Joxe.**
- **PAGE 4, Les luttes : Grève aux impôts, En bref, Les transports gratuits, La CNT est-elle représentative à la COMATEC ? Quotas étudiants ?**
- **PAGE 5, Société : Tonton II, Appel des mutins d'Ensisheim, Crime raciste.**
- **PAGE 6, Social : La CFDT et la CISL, L'extrême droite à Perpignan.**
- **PAGE 7, Social : « Ni Dieu ni Maire » (2e partie), La CGT en congrès.**
- **PAGE 8, Dans le monde : La situation en Chine, Japon, Indochine.**
- **PAGE 9, Informations internationales : Chine, Grande-Bretagne.**
- **PAGE 10, Argument : La célébromanie.**
- **PAGE 11, Expression : Sélection de programmes de Radio-Libertaire, Note de lecture, Cinéma.**
- **PAGE 12, Economie : L'Europe pour les riches.**